

TAXANDRIA



Gedenkschriften van den
Geschied- en Oudheidkun-
digen Kring der Kempen.

6^{de} jaargang Nr 3. 1909.

Les nécropoles à incinération de Baerle-Duc et Baarle-Nassau

M. H. van Gilse, l'aimable bourgmestre de Baerle-Duc voulut bien nous informer le 9 Juin 1909, qu'un de ses ouvriers venait de découvrir une grande urne funéraire. Nous nous sommes rendus le 14 du même mois sur le terrain aux fins d'enquête, accompagnés de MM. van Gilse, Bourgmestre de Baerle-Duc et Erzey, Bourgmestre de Baarle-Nassau. Nous tenons à remercier ici ces deux magistrats communaux de leur intelligente intervention et de la grande obligeance avec laquelle ils ont facilité notre enquête.

L'urne dont un croquis ci-contre, a été trouvée cassée. Elle est de la contenance d'un seau et était partiellement remplie

d'ossements calcinés et de sable. Aucune petite urne ni aucun autre objet ne l'accompagnait. Sa découverte a été fortuite. C'est en nivelant un *wal*, levée de terre, dans la *Donkerstraat*, rue obscure, où la croyance populaire fait circuler des revenants, qu'elle a été mise au jour.

A l'endroit de la découverte nous ramassons un silex non taillé, long de 120 mm., plat et triangulaire et affectant absolument la forme d'une hache polie. Nous le considérons comme une pierre votive rappelant le Mjolnir ou marteau de Thor.

L'urne de Baerle est d'argile mal cuite, rugueuse, épaisse, noire à l'intérieur. Le pourtour du bord est décoré de petites oves imprimées dans la glaise avant la cuisson. Nous avons rencontré ce décor très caractéristique sur des tessons d'urnes que nous avons trouvées à la nécropole du Looi à Turnhout. Holwerda (1) classe ce genre d'urnes parmi les produits germaniques (100 avant à 200 après J. C.) Ils suivent les gallo-germans et précèdent les proto-saxons.

* *

Les territoires de Baerle-Duc et Baerle-Nassau très enchevêtrés, possèdent une toponymie des plus intéressantes au point de vue de la protohistoire. Entre Baerle-Nassau et le hameau Zondereygen nous trouvons la *tommelsche heide*, bruyère des tombes et le *Tommel*, la tombe. La *groot tommel* ou *Mortelberg* est une colline haute d'environ 8 m. qui domine la contrée. Nous y explorons un terrain nouvellement défriché appartenant à M. van Gilse. Sur un tertre se remarquent des vestiges de cabane comprenant quelques briques minces, mal cuites, de grandes dimensions et des tessons de poterie au tour, grise, dure, mince, qui semble être mérovingienne. Entre la *Donkerstraat* (nécropole) et le *Mortelberg* se trouve un terrain entouré de levées de terre appelé de *Mortels*. A proximité se trouve le *Paesberg* ou *klein tommel*. Ce dernier est presque entièrement détruit étant transformé en carrière de sable.

M. van Gilse nous fait remarquer au *Paesberg* une couche d'argile avec traces de cuisson, qui semble avoir constitué très anciennement l'aire d'une habitation.

A l'Ouest du groupement du *Paesberg*, *Mortels*, *Mortelberg* et

(1) P. CUYPERS, *Bericht omtrent eenige oude grafheuveln onder Baerle-Nassau in Noord-Brabant*. Arnhem, Nyhoff, 1844.

Donkerstraat et au sud de l'antique chemin de Hoogstraeten-Baerle, chemin que nous soupçonnons être un *diverticulum* romain, se trouve la *Molenheide*, bruyère du moulin, nécropole à incinération détruite depuis longtemps et explorée par Cuypers en 1842 et par nous de 1900 à 1909.

Cette nécropole se présente, en 1909, sous forme de sapinière plantée depuis 6 ou 7 ans, ce qui y rend actuellement les recherches fort difficiles. Le sol y est parsemé de quantité de tessons d'urnes dont nous avons récolté bon nombre de spécimens. Aucune tombelle n'y est plus visible, quoique d'après P. Cuypers (1), la *Molenheide*, qui mesurait environ 22 bonniers, en ait été littéralement couverte. Il n'indique cependant que 28 tertres sur le plan de la nécropole joint à son étude, et cette notation fragmentaire ne permet pas de distinguer un alignement quelconque dans la disposition des tumuli. Ceux-ci semblent toutefois avoir été plus denses à l'ouest de la *Molenheide*. Cuypers donne l'inventaire de 25 tombelles. Il constate que la nécropole avait été saccagée complètement longtemps avant ses fouilles, qui ont livré des fragments de fibules romaines en bronze, des quantités d'urnes grossières et fines toutes cassées dont bon nombre de tessons semblent appartenir à des poteries romaines; l'un d'eux porte même un sigle indéchiffrable. Des fragments de bracelets en bronze, du verre fondu d'une fiole lacrymatoire (?), des silex taillés, des bagues en fer, et d'autres petits objets d'usage inconnu y ont été recueillis. La tombelle XV contenait un petit *dolmen* de dimensions très réduites et formé de quatre pierres d'environ 36 pouces, polies du côté intérieur. Une des pierres était posée à plat, deux autres étaient dressées de chaque côté comme montants et supportaient la quatrième. Ce singulier petit monument ne contenait aucun objet. L'ensemble révèle une population germano-saxonne ayant eu à sa disposition des objets de fabrication romaine. Aucune monnaie ne fut découverte au *Molenheide*. Au même endroit nous avons trouvé, à diverses reprises et sans grandes recherches, des tessons d'urnes épaisses et grossières, d'autres plus fines, minces, bien cuites de couleur rouge et grise, des silex taillés, une fusaïole et une molette de meule.

* *

Une seconde nécropole a été découverte sur le territoire de

Baarle-Nassau. Elle se trouvait au *Bedaf* dans une bruyère appartenant en 1842 à J. Verhoeven, au Sud-Est d'Alphen, à environ 45 minutes de ce dernier village, mais sur le territoire de Baerle. Elle mesurait environ un bonnier néerlandais et comprenait, dans un carré parfait, enclos de sapinières, seize tombelles placées en quinconce à des distances régulières et alignées Ouest-Est en quatre rangées parallèles. Les deux rangées du centre avaient un écart double de celui des autres rangées et à l'extrémité ouest s'élevait un grand tertre mesurant de 15 mètres circonférence. Ces tombelles, fouillées en 1842 par de Grez et Cuypers (1), livrèrent huit grandes et quatre petites urnes. Quelques unes de ces urnes étaient de couleur brun-chocolat et couvertes intérieurement et extérieurement d'un engobe lisse. Comme à la nécropole à incinération de Ryckevorsel, explorée par nous en 1903, les urnes lisses brun-chocolat accompagnaient les urnes grossières. Ce sont des fabricats différents mais ils font partie de la même sépulture et sont contemporains. Il serait faux d'y voir des stades de civilisation différentes.

Nous verrons plus loin par l'étude comparative des urnes, que la nécropole du *Bedaf*, pure de tout produit romain et Saxon, semble être antérieure à celle de la Molenheide.

Toute la contrée comprise entre Baerle et Tilbourg semble d'ailleurs avoir été occupée jadis par une population très dense. Les nécropoles à incinération s'y succèdent à faible distance, à Weelde (2), Baerle, Bedaf près de Poppel, Goirle (3), Molenheide à Alphen, (4) et touchent au Nord à la villa romaine que nous avons découverte à Alphen (5) et le camp romain de Riel (6).

* *

En Août 1844, P. Cuypers signale dans son *Berigt*, etc. la découverte au lieu-dit *Heesboom*, à proximité de la nécropole du *Molenheide*, d'une hache (celt) en bronze. Cet objet probable-

(1) DE GREZ ET CUYPERS, *Germaansche begraafplaats te Baarle-Nassau*, in DR C. R. HERMANS, *Geschiedkundig Mengelwerk over Noord-Brabant*, II, p. 346—352.

(2) L. STROOBANT, *Les tombelles de Weelde* Anvers, Vve De Backer, 1902.

(3) L. STROOBANT, *Découverte d'urnes hallstattiennes à Goirle*, Anvers, van Hille-De Backer, 1908, et HERMANS, *Noordbrabands Oudheden*, 's Hertogenbosch, 1865.

(4) L. STROOBANT, *Légendes et Coutumes campinoises*, Turnhout, Splichal, 1908.

(5) L. STROOBANT, *Découverte d'une villa romaine à Alphen*, Turnhout, Splichal, 1908.

(6) HERMANS, *Noordbrabands oudheden*, p. 67.

ment votif, fut décrit dans les annales de l'Académie Royale d'archéologie (1) et donna lieu à une vive polémique entre J. H. Bormans (2) et P. Cuypers (3).

C'est un celt à douille presque carrée, portant autour de l'embouchure une double moulure et à face unie. C'est le type gaulois qui abonde dans le Nord-Ouest de la France d'où il semble avoir été régulièrement importé en Angleterre (4). Nous ignorons ce que cette hache est devenue.

* *

D'autres lieux-dits intéressants la protohistoire seraient à explorer à Baerle. Tels sont *Elshout*, *Loversche akkers*, *Tommelsche akkers*, *Kapelakkers*, *Oordeelschestraat*, rue du jugement, où apparaissent (au *Visweg*) des sorcières sous forme de chats noirs. La *Katerstraat*, rue des matous, dans laquelle avait lieu le sabbat, *Kattendans*, dans la grange de M. van Gilse; *Keizershoek*, la *Zondereigenschebrug*, pont limite, près du *Vossenbergh*, *Halschebeemden*, prairies de Hal ou de Hel? *Gelsmoer*, *Kerkemoer*, *Ruitervelten*, de *Raemen*, *Weselberg*, de *Bermertigenberg*, à côté de la nécropole; de *drij maantjes*, les trois lunes (?) près du *Hondseind* et de l'*oude baan* de Chaam à Baerle. *Kattenverdriet*, chagrin des chats, ferme, près du *Heesboom* et du *Eikelbosch*. De *Raemen*, tertre au nord de *Ginhoven*. A *Nythoven* ou existe la chapelle de S. Salvator, que la tradition dit être la plus ancienne de la contrée.

Baerle semble signifier *lucus* ou bois sacré de *Balder*. Un hameau *Baarle* de Hasselt (Overijssel) semble avoir la même origine que *Balderhaar*, hameau de *Ulzen* (Overijssel) qui est écrit en 1252 *Berlehere*, en 1416 *Barlehaer*, en 1523 *Barlehare*, en 1783 *Balderhaar*. Par analogie nous retrouvons *Balder* dans *Baerle-Nassau*.

D'après les *Nomina geographica*, *Baar* signifie *bloot*, *verder woest*, on-

(1) PROSPER CUYPERS-VAN VELTHOVEN. *Notice sur un objet antique en bronze découvert dans une fouille faite à Baarle-Nassau, en 1845*, dans les *Annales de l'Académie Royale d'archéol. de Belgique*, Anvers, 1872.

(2) J. H. BORMANS, *Essai de solution philologique d'une question d'archéologie généralement réputée insoluble* dans le *Bulletin des Commissions d'Art et d'Archéologie*, Bruxelles, 1873.

(3) P. CUYPERS-VAN VELTHOVEN, *Aclis et cateia*, réponse à M. J. H. Bormans, Bruxelles, Gobbaerts, 1874.

(4) On en a découvert 60 de ce type près de Lamballe (Côtes du Nord, plus de 200 à Moussaye près de Plénée-Jugon et 50 près de Bavay. JOHN EVANS, *L'âge du bronze*, traduction Battier, Paris 1882, p. 124—126.

bebouwd, et le *straat*, ou passage dans la contrée inculte. (?) Enfin Hermans (1) traduit *Baerle* par le *van Baera*. Il existe un *Baerlo* sous Blerick, un *Barle* sous Didam, *Berlo* lez Waremmes, *Barle* lez Tronchiennes, *Barlo* en Prusse, *Baerlo* près d'Odiliënberg, *Bar* sur Meuse qui semblent avoir désigné des *Baldur loe* ou *lucus* de *Balder*, et le nom patronymique *Belderbosch* semble en être une résultante.

La leçon *lucus* de *Balder*, ou *bois sacré du soleil* que nous proposons pour *Baerle*, nous amène à rechercher à quel endroit de la commune aurait pu s'élever anciennement un bois consacré au dieu scandinave Baldur, le soleil! *Baerle* comprenait jadis *Baerle-Duc*, *Baerle-Nassau*, *Meerle*, *Zondereigen*, *Ulicoten* et le hameau de *Castelré* entre *Minderhout* et *Hoogstraeten*. L'étude de la toponymie de ces territoires nous porte à croire que c'est à *Baerle Boschoven*, situé entre *Alphen Boschoven*, *klein Bedaf* (nécropole à incinération) *oordeel*, *'t oosteneind* et *Hoogbraak*. Nous avons démontré ailleurs, par de nombreux exemples (2), que les urnes cinéraires se trouvent souvent dans des lieux-dits *Boschhoven*, cour au bois. Il nous suffira de rappeler ici que les nécropoles à incinération de la Campine : de *Weert*, *Riethoven*, *Grobbendonck*, *Alphen*, *Castelré*, *Gruitroode*, *Turnhout* ont été découvertes à des endroits dits *Boschhoven*. La nécropole de *Luiksgestel* se trouve au *Boscheind*. La nécropole de *Sinay* (Waes) se trouve au *Boscheinde* près de *Hondsnest* et de *Molenhoekbaes*. Ce sont là d'anciens bois consacrés que nous trouvons aussi désignés de nos jours par *loo*, *looi* ou *looy* qui signifie *lucus*. En voici quelques exemples. A *Turnhout* dans *het looybosch* et *het looy* (nécropole); à *Ryckevorsel* *Looy* (nécropole) et *Looybeek* (ruisseau du *lucus*); à *Alphen Looneind* (vers *Brakel*) nécropole; à *Meir* au *Loy*, urne cinéraire; à *Bergeick* au *Loo* nécropole par incinération. Peut être la *Loyenheide* de *Genck*, *Belloy* à *Rixensart*, *Loozijde* à *Thielen*, *Loozijde* à *Gierle*, *Looystraat* et *Boschhoek* à *Nylen*, *het Loo* à *Brochem*, *'t Loo* à *Hilvarenbeek*, *Looneind* près du *duivelsput* où l'on trouve des urnes, à *Riel*. Peut être aussi les *Kesselloo*, *Waterloo*, *Westerloo*, *Tessenderloo*, *Eekloo*, *Loox*,

Carloo, *Beverloo*, *Elsloo*, *Loobroek* lez *Grand-Brogel*, *Looibroek* lez *Borgerhout*, *Looven* (Louvain) du bois sacré, la mare (?) *Venloo*, la mare (ven) du bois sacré (*lucus*) *Loofven* lez *Oevel*, etc. etc.

Loo en ancien haut allemand *lôh*, *lôch* et *laoh* plus tard *lôch* et *lô* est en ancien anglais *leah*, *leag*, (*leg*) et en anglais *lea*, *ley*, *lay*. Les plus anciens glossaires traduisent *Laoh* par *lucus sacratius*, bois béni. La désinence *lo* se retrouve dans les *Eekloo*, *Tessenderloo*, et devient *le* dans *Baerle* (*loo*) et *l* dans *Bakel* (*oo*) (1).

* *

L'antique *burgt* ou *castrum* de *Baerle* (2) semble s'être élevé jadis au N. O. du hameau *Looveren*, dans le voisinage du château de *Bruhèze*. De ces deux monuments il ne reste que le souvenir et la charrue passe sur leur emplacement. Ici encore la toponymie nous en conserve le souvenir. La parcelle dite de *burgt* est un enclos carré entouré de larges fossés dont l'un s'appelle de *flesch*, la bouteille. (?)

* *

Enfin voici quelques coutumes et légendes recueillies aux environs des nécropoles à incinération de *Baerle*.

Pour empêcher les sorcières d'entrer dans les étables et d'y ensorceler le bétail, on place devant le seuil un fêtu de sarrazin, ou bien encore on place le *Paessleutel*, clef de Pâques, sous le seuil. Ces objets paralysent la démarche des sorcières que l'on reconnaît aux efforts stériles qu'elles font pour dépasser le seuil. Au *Reuth*, près du *klokven* apparaît le berger incandescent, *den gloeienden scheper*. Au *Veldbraak* et au *Heikant*, près des cinq chemins, à l'endroit où se remarquent treize *tenthoopen*, on voit souvent des chats noirs. Il en est de même à *Boschhoven*. Lorsque les habitants les rencontrent ils disent *in Gods name* et font le signe de croix. Aux *wittebergen*, collines blanches, ont habité

(1) J. DORNSEIFFEN, J. H. GALLEE, H. KERN, S. A. NABER et H. C. ROGGE *Nomina geographica Neerlandica, geschiedkundig onderzoek der Nederlandsche aardskundige namen*. Amsterdam, Brinkman.

(2) Le 1^{er} Juin 992, Hilsondis, comtesse de Strijen, donne à l'abbaye de Thorn, la ferme de *Baerle*, l'église de *Gertruidenberg* ainsi que son château de *Sprundelheim*. Le 1^{er} Novembre 1026, Erembertus cède ses possessions à *Baerle* à l'abbaye du mont *Blandin* (*Blandina*) à Gand. *Analytische opgave der gedrukte charters, diploma's handvesten.... betrekkelijk de Provincie Noord-Brabant*, dans C. R. HERMANS, *Geschiedkundig mengelwerk*, s'Hertogenbosch, 1839.

(1) HERMANS, *Mengelwerk*, II.

(2) L. STROOBANT, *Ancienneté relative des vestiges de la période halstattienne en Belgique. — Quel est l'âge des tombelles de la Campine?* Compte-rendu du congrès archéol. de Gand 1907, p. 16.

les *witte wijven*, dames blanches. C'est là, entre la *strooiebrug*, pont de paille, *Baerlesche brug* à la frontière Belge et le village de Baerle, que se trouve cachée la caisse de guerre du roi Albert, *de schatkist van koning Albertus*. Nombreux sont ceux que l'on cite comme l'ayant recherchée en vain. Près de la Heihoef entre le ruisseau *Bollekensloop* et la chaussée de Baerle à Ulicoten se trouve une mare circulaire appelée la mare aux cloches, *klokkenkuil*. On y entend sonner une cloche à minuit, la nuit de Noël. Cette cloche a été retrouvée, dit-on, mais on n'a pu l'extraire du *kuil* et elle s'est enlisée de plus en plus. A proximité nous trouvons groupés : un *Hondseind* (indice certain du voisinage d'une nécropole), un *Hemmengoor* et plus loin *Nonnenven*, mare des nonnes, *het Bosch*, le bois sacré et *Maikant*, peut-être champ de mai. A Baerle on raconte encore aux veillées l'histoire de l'âne, du chien, du chat et du coq qui se mettent en voyage et qui finissent par dépouiller une bande de brigands. Ce conte publié par Grimm a été traduit par Van Beers (*De Brèmer Straatmuzikanten*).

Explication des figures

1. Urne de Baerle au musée de Bois le duc. C'est le type des urnes Hallstattiennes du sud de l'Allemagne (1). Il se rencontre aux nécropoles à incinération de Weert (2), de Neerpelt (3), de Meir (4), de Grobbendonck (5), de Goirle (6), etc. etc. Il est classé par M. Holwerda J. (7) parmi les produits Gallo-Germaniques $\pm$ 300 avant à 100 après J. C.

2. Urne de Baerle, au musée de Bois le duc. Nous rencon-

(1) C. f. DR. J. H. HOLWERDA JR. *Nederland's vroegste beschaving* Leyde 1907.

(2) HABETS, *Twee voorhistorische doodenakkers in de nabijheid der stad Weert in Limburg*, Amsterdam, 1891, fig.

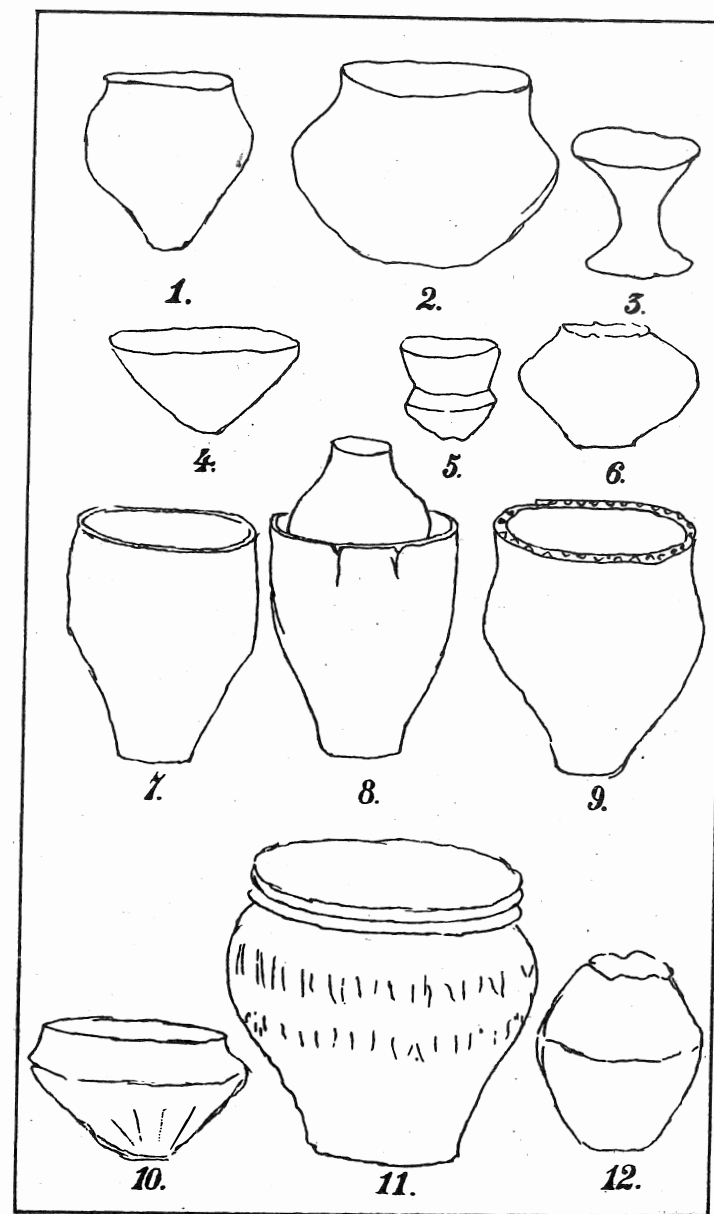
(3) H. SCHUERMANS, *Cimetière germanique de Neerpelt*, Bruxelles, 1892, pl. II, fig. 31.

(4) L. STROOBANT, *La nécropole par incinération du Wildert à Meir*, Anvers, 1907, fig.

(5) L. STROOBANT, *La nécropole par incinération de Grobbendonck*, Turnhout, 1905, fig.

(6) L. STROOBANT, *Découverte d'urnes Hallstattiennes à Goirle*, Anvers, 1908 fig.

(7) DR. J. H. HOLWERDA, JR. *loc. cit.*



URNES TROUVÉES DANS LES NÉCROPOLES À INCINÉRATION
DE BAERLE-DUC ET BAERLE-NASSAU

trons ce type plus trapu et à fond plat large, à Luiks-Gestel (1), à Valkenswaard (2), Court St. Etienne (3), à Weert (4), à Biez (5). M. Holwerda le classe parmi les produits Gallo-Germaniques.

3. Petite coupe à pied de Baerle, au musée de Bois le duc. On en a trouvé de semblables à Ryckevorsel (6), à Weert (7), à Luiks-Gestel (8), à St. Gilles (Waes) (9), produit Gallo-Germanique, d'après M. Holwerda.

4. Grande jatte de Baerle au musée de Bois le Duc. Type de Weert.

5. Petite urne à haut col et petit fond rentrant, bien cuite, de couleur rouge-clair au musée de Bois le Duc et provenant de la nécropole du *Bedaf* à Baarle-Nassau. Fouilles de Grez et Cuypers, 1842-43. Ce type se rencontre à Ryckevorsel (Stroobant), Luyks-Gestel (Stroobant), Court-St. Etienne. (10)

6. Urne mince, de couleur chocolat-clair, lisse et bien tournée de glaise fine, moulue. (11) Provient de la nécropole du *Bedaf* : mêmes fouilles. Nous avons fait ailleurs la remarque que ces urnes lisses, de couleur chocolat se rencontrent *souvent* dans les nécropoles campinoises, *accompagnant* les urnes grossières et rugueuses à col droit.

7. Urne grossière, de couleur jaune clair, bien cuite, provenant de la nécropole du *Bedaf* : mêmes fouilles. Hermans-

(1) L. STROOBANT, *Note sur la nécropole de Luiks-Gestel*, Anvers, 1893, fig.

(2) DR. M. A. EVELEIN, *Urnenveld bij Valkenswaard*, 's Gravenhage, Nijhoff, 1909, pl. XXXV, fig. 16.

(3) CH. J. COMHAIRE, *Les premiers âges du métal dans les bassins de la Meuse et de l'Escaut*, Bruxelles, 1894 pl. XVII, citant CLOQUET, *céramique de la nécropole de Court St. Etienne*, dans les *Annales de la Soc. de Nivelles*.

(4) HABETS, *loc. cit.*

(5) BON A. DE LOE, *Fouille d'un cimetière du premier âge du fer à Biez*, Bruxelles, 1898, fig.

(6) L. STROOBANT, *Exploration de quelques tumuli de la Campine Anversoise*, Anvers, De Backer, 1903, fig.

(7) HABETS, *loc. cit.* C. UBAGHS, *De voorromeinsche begraafplaatsen tusschen Weert en Budel en Nederweert-Leveroy*, Amsterdam 1890, fig.

(8) L. STROOBANT, *loc. cit.*

(9) Musée de S. Nicolas (Waes).

(10) COMTE GOBLET D'ALVIELLA, *Antiquités protohistoriques de Court St. Etienne*, Bruxelles, Hayez, 1908, pl. IV. fig. 9.

(11) DR. C. R. HERMANS, *Noordbrabantsoudheden*, 's Hertogenbosch, Muller, 1865, pl. V, fig. II.

pl. V. fig. 9. Mêmes urnes à Ryckevorsel (Stroobant), à Court St. Etienne (1), à Luiks-Gestel (Stroobant) et à Oostham (Bamps) (2).

8. Urne grossière contenant une petite urne d'offrande (?), renversée sur les ossements calcinés. Même provenance. Hermans, pl. VII, fig. 2.

9. Très grande urne (de la contenance d'un seau) trouvée en 1909 par les ouvriers de M. van Gilse, Bourgmestre de Baerle-Duc, à la *Donkerstraat*; de facture grossière, à parois épaisses, noirâtre. Le bord porte dans son épaisseur une série d'oves. La même ornementation se retrouve sur des urnes de forme semblable du Limbourg (3), à Alphen, à la nécropole de la Molenheide (fouilles Stroobant), à la nécropole de Turnhout (fouilles Stroobant). M. Holwerda classe les types 7, 8 et 9 parmi les produits Germaniques 100 à 200 après J. C.

10. Urne de la *Molenheide* à Baerle. Fouilles Cuypers, 1842-43. (4)

11. Fragments d'une urne reconstituée, à rebord, faite au tour, de fine terre rouge de facture romaine, trouvée à la *Molenheide* à Baerle, par Cuypers en 1842. (5)

12. Urne très grossière (le col manque) de la même provenance (*Molenheide*) (6). Même type à bord rentrant, à Neerpelt (7), à Tamise (8), à Nymègue (Holwerda), urne qui semble pouvoir être classée parmi les productions *Proto-Saxonnes*.

* *

En résumé, la nécropole du *Bedaf* à Baerle, livre exclusivement des urnes du type gallo-germanique et germanique et peut être datée de $\pm$ 300 avant à 300 après J. C., tandis que la nécropole de la *Molenheide* à Baerle a fourni des urnes germaniques, des objets romains et des urnes proto-saxonnes. Nous en concluons que la nécropole du *Molenheide* est plus récente que

(1) Cte GOBLET D'ALVIELLA, *loc.cit.* pl. IV, fig. 4.

(2) C. BAMPs, *Aperçu sur les découvertes d'antiquités*, etc., 1887, p. 73.

(3) DENS, *Etude sur les tombelles de la Campine*, Bruxelles, 1897.

(4) P. CUYPERS, *Bevigt ontrent eenige oude grafheuveln onder Baerle-Nassau in Noord-Brabant*, Arnhem, Nyhoff, 1844. Pl. III, fig. 35.

(5) P. CUYPERS, *loc. cit.* Pl. III, fig. 16.

(6) P. CUYPERS, *loc. cit.* Pl. III, fig. 33.

(7) SCHUERMANS, *loc. cit.* Pl. I, fig. IV.

(8) WILLEMSSEN, *Compte rendu de la IVe session (1906) de la fédération archéol. de la Fl. orientale*. Termonde, 1906, fig. IX.

celle du *Bedaf* et que son âge peut être déterminé approximativement de $\pm$ 100 avant J. C. à 400 après J. C.

Dans l'état actuel de nos connaissances il n'est pas possible de différencier les urnes cinéraires des Ménapiens, Eburons, Morins, etc. de celles des Cattes, Sicambres, Bructères, Chama-ves, Angrivariens ou Tenctères, ayant fait partie de la confédération des Franks ou des Chauques et des Cérusques, désignés sous le nom générique de Saxons.

Les proto-saxons et les Franks primitifs, qui habitaient la Campine dans les premiers siècles de notre ère, semblent avoir conservé toute la rudesse de mœurs de leurs ancêtres, les peuples germano-nordiques. Ils se sont servis de silex taillés longtemps après l'invasion romaine. Le bronze était cher et rare et le fer mal épuré et peu répandu, ce qui explique la pauvreté du mobilier funéraire des nécropoles à incinération de la Campine.

L'étude comparative des urnes provenant des nécropoles Allemandes, Hollandaises, Belges et Françaises permettra probablement un jour d'assigner des types d'urne pour la détermination des diverses peuplades ayant occupé nos contrées.

Merxplas, 24 Juin 1909.

LOUIS STROOBANT.





Quelques Rectifications

DE

Jacq. Van der Sanden

concernant Turnhout.

Notice biographique et bibliographique sur l'auteur

Nous possédons dans notre bibliothèque un ouvrage qui n'est pas rare ; il est assez intéressant, et tous ceux qui s'occupent de l'histoire du pays, le connaissent ; il a pour titre :

Description historique, chronologique et géographique du duché de Brabant, contenant : Les quatre chef-villes de ce duché et tout ce qui en dépend ; comme aussi la description du marquisat d'Anvers, de la seigneurie de Malines et du Wallon-Brabant ; le tout recueilli des meilleurs auteurs, tant anciens que modernes.

Notre exemplaire porte la mention de « Nouvelle édition, » et a été imprimé A Bruxelles chez J. J. Boucherie, imprimeur et libraire, rue de l'empereur. MDCCLVI. Avec approbation et privilège de Sa Majesté.

Ce volume n'aurait pas mérité de mention spéciale, s'il n'avait contenu dans les marges, inscrites sur quelques fiches fixées

au moyen de pains à cacheter, des notes, qui presque exclusivement se rapportent à la ville de Turnhout. Ces surcharges sont l'œuvre d'un écrivain originaire de cette ville. Sur le feuillet de garde est en effet inscrite la signature de J. Van der Sanden 1766, et l'on reconnaît facilement l'écriture ferme et si caractéristique de cet érudit.

Il nous semble que ces notes offrent au point de vue local quelque intérêt ; et c'est ce motif qui nous a engagé à les reproduire ici.

* *

Van der Sanden a cru bon, sur le feuillet blanc qui précède le titre, d'insérer une note préliminaire se rapportant à tout l'ouvrage ; en voici copie :

OBSERVATION

« L'Edit de S. M. l'Empereur Joseph II rendu au Conseil « Souverain de Brabant le 17 mars 1783 & ordonnant la suppression de plusieurs couvens et monastères de l'un et de l'autre « sexe, pour en employer les possessions aux meilleurs usages « de l'Etat et de la Religion, on commença après Pâques de « la même année, & de nouveau le 13 avril 1784, troisième « jour de Pâques, la suppression, en sorte que les abbayes « principales, les couvens utiles pour l'assistance des paroisses « et des malades & pour le secours de l'humanité souffrante « restent sur pied, et que ce livre ne conserve que le souvenir « des maisons supprimées : hélas ! supprimées sous des prétextes « spécieux contre les vœux de la plus saine partie de la nation, « & malgré les plaintes assez universelles. »

Notre volume en parfait état de conservation, ne porte que de ci delà de rares rectifications, corrigeant quelques erreurs de dates ou de faits, et comme nous venons de le dire presque toutes les notes sont concentrées dans le chapitre concernant la ville de Turnhout ; nous allons brièvement les parcourir.

* *

Le « chapitre XVI » de la « Description historique » est consacré à la « Ville de Turnhout du quartier d'Anvers. » Il fournit des détails assez circonstanciés sur l'origine et l'histoire de la ville, et décrit ses monuments. A la page 282 sont reproduites les lettres-patentes, datées du 7 avril 1753, par lesquelles l'impératrice Marie-Thérèse érigea la baronnie de Turnhout en

duché en faveur du duc de Sylva Tarouca. Van der Sanden trouva bon d'encadrer ce texte, de la note suivante :

« Le duc de Sylva Tarouca aiant vendu la terre et baronnie de Turnhout à Mr Juliano de Pestre de Bruxelles, qui par S. M. l'Impératrice-Reine Marie-Thérèse étant élevé à la dignité de comte, y a fait son entrée publique le 17 d'août 1768 avec sa famille et suite, et avec tout l'éclat possible. Le lendemain le comte de Pestre et de Turnhout en a pris solennellement possession à la maison de ville : après quoi il fût reçu à la porte de la collégiale par le doyen et le chapitre : d'où après la messe en musique et le Te Deum, il fut reconduit à son château seigneurial aussi en grand cortège : aiant le même matin gracieusement reçu les complimens du magistrat et le vin d'honneur, Monsieur le comte et Madame son épouse, née Cogels, ont dans tout le cours de cette solennité, qui dura huit jours, témoigné autant de générosité que des largesses envers les pauvres notament à la maison des orphelins. Leur affabilité, tendresse et piété éclatèrent dans toutes ces occasions et démonstrations de joie et de respect, de sorte qu'ils ont pénétré tous les cœurs des citoyens de l'amour, et de reconnaissance, dont on espère généralement la félicité de la ville. &c. » (1)

Mr le Chanoine Jansen, dans sa belle histoire de Turnhout (2) renseigne brièvement aussi l'entrée du nouveau propriétaire du château. Toutefois il n'est pas d'accord avec Vander Sanden sur la date à laquelle cette cérémonie eût lieu, et la fixe au 7 septembre.

* *

A la page 286 de notre volume se trouve une brève description des institutions charitables de Turnhout et entre autres de l'hôpital « très ancien et richement doté par Jean III. » Van der Sanden crut nécessaire de compléter ces indications, et il le fit par la note suivante :

ADDITION QUANT A L'HOPITAL

« Les anciens biensfonds du même hôpital ne consistaient

(1) Nous avons soin de respecter scrupuleusement la forme et l'orthographe de toutes les notes de Vander Sanden.

(2) J. E. Jansen. Turnhout in het Verleden en het Heden. Vol. I. pag. 288.

« qu'en un vieux et médiocre édifice ; en une pièce de terre labourable, située derrière l'hôpital à l'ouest du Parc du château ; en une médiocre prairie près la Visbeek et en quelques cens en argent et grains : de sorte que le tout ensemble ne rend pas aujourd'hui cent florins. Cet hôpital servait autrefois de réceptacle aux voyageurs, pèlerins ou vagabonds, jusqu'en 1611, quand ses proviseurs du consentement de l'évêque, par intervention du Conseil Souverain de Brabant, et par coopération du magistrat de Turnhout l'ont transformé en un couvent des religieuses hospitalières, auxquelles les anciens biensfonds furent cédés ; mais toutes ces petites possessions n'étant pas suffisantes pour leur entretien : ces religieuses soignèrent de gagner le supplément de leur vie par le travail de coudre, de filer, de soigner les malades et par les bienfaits des meilleurs habitants : jusqu'à ce qu'elles aient par leurs soins, industrie et par la munificence des bienfaiteurs, par la fondation des anniversaires et des autres accideus, augmenté leurs possessions, tellement que les bâtimens de l'église, de l'hôpital, les appartemens des religieuses et pensionnaires, entourés de murailles, sont aujourd'hui assez respectables et proprement meublés quoiqu'il leur principal revenu encore consiste et provient de soigner les malades et d'entretenir les pensionnaires, qui y paient 200, 300 jusqu'à 500 florins par an selon leur état et faculté. Même pour chaque pauvre malade de Turnhout qu'on y reçoit pour leur guérison, la communauté de la ville doit paier six sols par jour. Toutes ces particularités me sont assurées d'un des principaux proviseurs. »

* * *

Au collège public de Turnhout, depuis 1644, l'enseignement était donné par trois religieux du prieuré de Corsendonck. Cette mention provoqua de la part de Vander Sanden l'explication suivante :

« Quelques principaux bourgeois de Turnhout aiant critiqué la discipline sous le recteur des études Mr. Van Gestel avec Mrs. Van Gaubergen et Ryns, et le magistrat avec Monsieur de Fierlant le jeune, écoutète, en tirant parti, a remercié les dits chanoines maîtres, qui sous leur prieur Jacques Venne ne voulant point se compromettre avec le magistrat, ont généreusement désisté de leurs écoles et pensions aux vacances du mois d'août 1761, après la distribution des prix, et l'oraison

« en latin qui, à mon jugement, était aussi éloquente que noble et pathétique. Le magistrat a depuis tiré de l'Université de Louvain deux théologiens des meilleurs promovens pour enseigner les humanités. »

D'après Mr. le chanoine Jansen, c'est en 1761 que cette petite révolution pédagogique eut lieu ; les quelques détails que fournit Vander Sanden complètent l'indication qu'en donne l'historien de Turnhout (I) . Celui-ci toutefois n'a pu découvrir les motifs des modifications qui alors eurent lieu à l'école.

* * *

Vers la fin du chapitre relatif à la ville de Turnhout dans la « Description historique », à la page 288, sont énumérés les personnages les plus marquants qui virent le jour dans la localité : Driedo, Gevartius, Gertman et Govaerts. Vander Sanden complète cette énumération en la faisant suivre d'une note dont voici copie :

« ADDITION »

« On a vu que cette ville donna au Conseil souverain du Brabant Mr Sanen mon parent du côté maternel et qui a déjà laissé des notes juridiques déjà imprimées et Mrs Van Gastel et De Wilde, conseillers, ainsi que Mr Jacobs conseiller au grand Conseil de Malines et Mr Lombaerts, conseiller de l'électeur palatin, tous les cinq vivans en charges dans le même tems que Jacques Bosch l'an 1758 au mois d'octobre faisant son entrée comme primus de la philosophie de Louvain, lequel actuellement est professeur des arts en la même pédagogie, surnommé le château où il fut couronné des lauriers. »

Les personnages dont Vander Sanden rappelle ici le souvenir sont : Jean Baptiste Saenen, nommé en 1751, conseiller au Conseil du Brabant, auteur des notes accompagnant les *Consuetudines bruxellenses* de J. B. Christyn. Nous trouvons quelques détails sur ce personnage ainsi que sur ses collègues du Conseil de Brabant dans un manuscrit de notre bibliothèque qui reproduit la biographie de tous les membres de cette assemblée souveraine. Nous y lisons en effet :

« Jean Baptiste Saenen, natif de Turnhout, avait été mis le premier dans la nomination du 11 Septembre 1751 pour la

(1) Turnhout in het Verleden en het Heden. I. 308.

place vacante du conseiller Jean Joseph Max Bosschaerts ; il fut agréé trois jours après par le marquis de Botta Adorno, grand maître et ministre plénipotentiaire pendant l'absence du prince Charles de Lorraine. Il prêta serment aussitôt et prit séance. Il avait été à Louvain l'an 1725 le sixième de la philosophie au collège du château. Il avait épousé Catherine Thérèse van Eestbeek, morte le 9 mars 1779, et enterrée à Ste Gudule, dont une fille unique qui épousa Jean Baptiste Benoit Powis, seigneur de Zoersel. Il mourut à Bruxelles le 27 mars 1763 et fut enterré à Ste-Gudule. Il était né à Turnhout le 3 mai 1707. »

« Pierre Van Gastel, natif de Turnhout, ci-devant le 4e en philosophie à Louvain au cours de l'an 1713, du collège des Lys, fut fiscal de la cour spirituelle de l'archevêché de Malines ; il devint conseiller du Brabant par patente du 26 septembre 1738 à la place de Hubert le Tombeur. Il prêta serment aux Etats le 6 octobre suivant. Il a épousé Isabelle Thérèse de Servais de Bruxelles, laquelle y mourut le 6 juillet 1757, laissant postérité. Elle fut enterrée à Ste-Gudule. »

Van Gastel portait pour armoiries : d'argent aux deux lions passant affrontés d'or, terrassés de sinople ; au chef cousu d'or à l'arbre de sinople terrassé du même.

« Wauthier Guillaume de Wilde, natif de Turnhout fut dénommé conseiller ordinaire à la place vacante par la promotion d'Arnoul Wautier Limpens, par lettres-patentes du 20 novembre 1750. Il prêta serment le 5 décembre, et prit séance le même jour. Il mourut à Bruxelles le 7 octobre 1768. Son frère N. De Wilde fut conseiller pensionnaire de la ville de Bruxelles et mourut l'an 1754 ; il fut un des meilleurs avocats de son temps et devint juge des droits d'entrée et de sortie pour le Brabant. »

Mr le chanoine Jansen dans son « Turnhout in het Verleden en het Heden » reproduit d'après Herckenrode, un blason qui n'est pas celui du conseiller de Wilde. Celui-ci portait : de gueules aux quatre chevrons d'or accompagnés de trois étoiles à six rais du même, deux en chef et une en pointe.

* * *

Le paragraphe relatif aux institutions de bienfaisance de Turnhout est complété par Vander Sanden de la manière suivante :

« L'an 1664 Camille et Anne Vande Plas ont commencé la fondation d'une maison Dieu à la rue des P.P. Récollets où sont reçus les pauvres et honnettes orphelines qui sous la discipline des filles dévotes y sont instruites jusqu'à leur majorité dans tout ce qui regarde une éducation honnête et chrétienne et la pratique de gagner la vie qui est ordinairement l'art de travailler des dentelles qui est d'ailleurs assés commune à Turnhout. Cette maison orpheline est sous la direction d'un prêtre séculier, qui est aujourd'hui Mr Pierre Louis Robert sous lequel le jubilé de cent ans fut célébré avec pompe le 5e novembre 1764. »

* * *

« La description historique... du duché de Brabant » contient également un chapitre consacré à « La Ville de Hoogstraeten. » Vander Sanden l'a également enrichi d'une note assez intéressante que nous croyons bien faire de reproduire ici, puisqu'elle se rapporte plus ou moins à l'histoire de Turnhout. Le texte de l'ouvrage consacré aux possesseurs de la seigneurie de Hoogstraeten, constate que celle-ci « a eu des Seigneurs de la maison de Ghemmenick, ensuite de Cuyck et de Laling, mais à présent elle appartient au rhingrave comte de Salm. »

Et ici Vander Sanden ajoute :

« L'an 1739 fut l'empereur Charles VI duc de Brabant &a, aiant érigé l'ancien comté de Hoogstraete en duché en faveur de messire Nicolas-Léopold, prince de Salm-Salm, chevalier de la Toison d'or &a y comprises toutes ses autres terres, situées en Brabant, en récompense des longs et fidèles services par lui et ses illustres ancêtres rendus, comme il conste plus amplement par le diplôme que j'ai lu : l'inauguration du nouveau duc en la personne du susdit messire Nicolas-Léopold s'est fait avec la plus solennelle pompe à Hoogstraete au mois de Septembre ou Octobre après l'expédition du diplôme, lequel après le service divin et le Te Deum fut publié par le premier héraut des armes à la bretecque de la maison de ville sous un dais ducal parmi l'affluence des milliers des étrangers, et d'un grand train de la première noblesse, qui y ont participé des fêtes, illuminations, feux d'artifice &a, dont j'ai été spectateur et témoin oculaire parmi une compagnie de Turnhout qui à cette occasion s'était portée à Hoogstrate. »

Nous supposons que la compagnie dont il est ici question est une des gildes, et probablement une des gildes de tir, qui au XVIII^e siècle, étaient fort florissantes à Turnhout.

* * *

Notre volume fournit encore une note rédigée en latin par Vander Sanden et consacrée à l'abbaye d'Averbode ; c'est l'indication des sources imprimées relatives à l'histoire de ce monastère. Mais cette note, comme du reste les autres que nous relevons d'ici delà dans l'ouvrage ne se rapporte pas à la ville de Turnhout, et nous jugeons inutile d'en faire ici plus ample mention.

* * *

Il interressera peut être de connaître quelques détails au sujet de la personnalité et des œuvres littéraires ou historiques de l'auteur des notes que nous venons de reproduire.

Jacques Vander Sanden, fils d'un maître d'école, était né à Turnhout le 15 octobre 1726. Il fit ses premières études à l'école latine de sa ville natale, et les continua plus tard à l'Université de Louvain. Après y avoir suivi les cours de philosophie et belles-lettres, il obtint le diplôme de maître-ès-arts. Peu après il se vit décerner une place au greffe de justice d'Eeckeren-Capellen-Hoogboom, aux appointements de 350 florins. « Mais peu satisfait de cette situation il pensa à cette époque d'embrasser la vie religieuse, et dans le but d'obtenir une admission au noviciat de l'abbaye Saint Bernard, sur l'Escaut, il adressa à l'abbé une longue supplique en vers. Cette requête originale n'eut guère de succès, et sous prétexte qu'il n'avait pas l'âge requis, il vit sa demande rejetée. » (1) Déçu de ce côté, il obtint une place dans l'office du notaire Beltens, qu'il quitta bientôt pour être employé dans les bureaux du secrétaire de la ville d'Anvers. Enfin il réussit à être nommé drossard de la seigneurie d'Eeckeren. Mais cette situation nouvelle ne le contenta pas encore, et il obtint en 1757 son entrée à l'Académie des Beaux Arts d'Anvers en qualité de secrétaire. Nous parlerons plus loin du rôle qu'il joua dans

(1) Louis Mathot. Notice généalogique et historique par et pour Jacques Vander Sanden.

l'administration de cette institution artistique. De plus, il fut appelé en 1762, par J. F. Van Soest, à devenir rédacteur de la « Gazette van Antwerpen », situation qu'il conserva jusqu'à son décès. Le rôle qu'il joua comme journaliste est défini en quelques mots par l'auteur que nous venons de citer : « Il agrandit le format de la feuille, y introduisit une orthographe plus correcte, tâcha d'être mieux et plus rapidement informé des nouvelles intérieures et extérieures, et rendit le journal plus intéressant pour le gros des lecteurs en s'attachant surtout aux nouvelles locales. »

Jacques Vander Sanden décéda à l'hôpital Ste Elisabeth à Anvers le 23 Septembre 1799, âgé de 73 ans et sans avoir été marié.

Il délaissa une collection mumismatique, qui fut vendue en 1799, et une bibliothèque qui, à la même époque, passa aux enchères. Il en fut publié un catalogue imprimé qui porte pour titre : *Catalogue van Eer en gedenk-penningen boeken, printen, enz. nagelaten bij wijlen Jacobus Vander Sanden, secretaris der Academie der schilder- en beeldhouwkonsten binnen Antwerpen. t' Antwerpen bij C. H. De Vos, in de Zivikstraat. Jaer 8.*

* *

Vander Sanden était instruit, nul ne peut le contester, et ses nombreux écrits en font foi. Mais il était profondément imbu des idées et pratiques de son époque, sacrifiant tout au classique. Sa prose est d'une prolixité sans limites, ses vers sont d'une lourdeur sans égale. Tous ses arguments, toutes ses comparaisons sont puisés dans l'histoire de l'antiquité. Pour lui un sujet n'est jamais épuisé, et il fait preuve d'une incroyable énergie de travail pour recueillir sur la matière littéraire ou historique qu'il développe, la plus futile et la plus ignorée des indications, puisée dans la plus obscure et la plus inaccessible des sources anciennes. Il est regrettable qu'avec de pareilles facultés de travail, qu'après de si multiples efforts, il n'ait en somme délaissé qu'un bagage littéraire insignifiant.

Quant à ses opinions, nous ne partageons pas l'appréciation de M. Mahot, quand il écrit : (1).

« Mais aussi l'habile homme qu'il était, le prototype du

(1) Louis Mathot, loc. cit.

journaliste officieux ! En lisant ses mémoires ou en feuilletant la *Gazette*, il serait difficile de deviner quelles étaient les opinions religieuses et politiques de Vander Sanden. Avant tout il était l'homme du gouvernement, changeant de drapeau avec une désinvolture remarquable. Tour à tour il vante les bienfaits de la domination Autrichienne et chante la gloire de Vander Noot, pour remplacer enfin au frontispice de son journal les armes impériales et le lion brabançon par le bonnet phrygien, entouré de la devise : *Liberté, Égalité.* »

Tous ceux qui s'occupent de l'histoire des temps troublés auxquels il est fait allusion ici, savent, que dans nos provinces, à Anvers surtout, la liberté n'était plus qu'un vain mot, et que la moindre manifestation de sentiment antirépublicain était immédiatement suivie de représailles impitoyables. Tous ceux qui s'étaient permis de faire quelque opposition au régime nouveau avaient été fusillés, incarcérés, bannis, persécutés de toutes les manières, et l'on peut être assuré que celui qui en ces jours néfastes ne hurlait pas avec les loups, ne partageait certes pas les sentiments des gouvernants d'alors, et qu'il faisait simplement preuve de prudence.

Faut-il pour expliquer les avatars nombreux des titres du journal rédigé par Vander Sanden, rappeler le régime spécial auquel était alors soumise la presse ? Nous avons longuement ailleurs (1) détaillé les mesures draconiennes qui furent prises contre les journaux soumis à la censure la plus impitoyable et dépourvus de toute liberté. Du reste, on a tort d'imputer à Vander Sanden la responsabilité de toutes les modifications forcées que subit la « *Gazette van Antwerpen* » sous les divers gouvernements qui se succédèrent dans nos provinces à la fin du XVIII^e siècle ; il ne joua jamais le rôle principal dans ce journal qui appartenait alors et continua à être dirigé par Van Soest, comme le prouvent les divers documents que nous avons reproduits dans la travail auquel nous venons de faire allusion.

« Républicain sincère, continue M. Mathot, attaché aux institutions françaises, on le voit figurer en 1795 au cortège des vieillards dans la fête républicaine de la vieillesse ». En effet, sur la liste des « vieillards » désignés par la municipalité pour

(1) Fernand Donnet. Un quart de siècle de censure.

prendre part à cette fête, figure le nom de « Vander Sanden, gazetier. » Mais peut-on se baser sur cette indication pour formuler un jugement aussi sévère que celui que nous venons de reproduire ? On sait en effet que les vieillards, tout comme les jeunes filles appelées à assister à la plantation de l'arbre de la liberté, furent désignés d'office, sans être consultés, et que la plupart d'entre eux ne répondirent pas à l'appel de leur nom, et quittèrent même la ville plutôt que de participer à des cérémonies qu'ils désapprouvaient.

Du reste, peut-on suspecter si facilement les opinions de celui, qui dans tous ses écrits, fit ouvertement preuve de sentiments monarchistes et religieux, et qui, dans l'exercice de ses fonctions à l'Académie, au plus fort de la tourmente révolutionnaire, en présence en quelque sorte de Dargonne, continuait imperturbablement à inscrire bien lisiblement en tête de chacun des feuillets de ses registres administratifs, l'invocation pieuse :

LAUS DEO SEMPER IN ANTWERPEN.

* *

C'est en 1757 que Jacques Vander Sanden fut nommé secrétaire honoraire de l'Académie royale d'Anvers. Mention est faite en ces termes de cette nomination dans les registres de procès-verbaux de cette institution artistique : (I)

Op heden 25 januari 1757 is by myne heeren joncker Petrus Gisbertus F. van Schorel, heere van Wilryck, dienende schepene deser stadt ende hooftman deser conincklycke Academie &c d'heer Joannes Baptista Verdussen dienende schepene deser stadt ende opperdirecteur, mitsgaeders d'heeren Martinus Josephus Geeraerts, Jacques Roetiers, Gaspar Moens, Michael Vervoort, Alexander Franciscus Schobbens ende Balthazar Beschey directeurs, aengestelt als secretaris der opgemelde conincklycke Academie den persoon van Jacobus Vander Sanden, onder een jaerlyckx honorarium van vyff patacons ofte veerthien guldens courant met den last van alles van 't gene dergelycke fonctie mede brought.

Dès lors, Vander Sanden accomplit pendant de nombreuses années ces importantes fonctions avec zèle et minutie. Tous les registres, tous les comptes sont tenus par lui, et il prodigue les écritures, accompagnant les indications de services de nombreuses notes explicatives ou d'éclaircissements prolixes. Les

(1) Archives de l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers.

documents rédigés par lui en son écriture claire et ferme, sont excessivement nombreux, et les archives de l'Académie en conservent encore un grand nombre. Beaucoup d'autres ont dû disparaître avec la partie des archives qui a malheureusement été détruite lors de la Révolution, et peu après.

Ses appointements n'étaient guère élevés ; ils ne se montèrent qu'à 14 florins, et lui furent régulièrement payés ; mais en même temps lui étaient aussi remboursés ses frais, car il s'occupa activement des intérêts de l'Académie, et il fût obligé, pour les servir, de faire plusieurs voyages. C'est ainsi qu'en janvier 1759 il se rendit à Bruxelles pour plaider auprès du ministre en faveur du privilège dont jouissait la gilde St.-Luc, de placer et de louer les échoppes destinées à la vente d'œuvres d'art. En 1764 il se rendit deux fois encore à Bruxelles pour les affaires de l'Académie. La seconde fois il y accompagna les sieurs Knyff, Cuylen et Van Essen. Chaque fois, tous ses frais lui étaient remboursés et des indemnités allouées.

De plus, des récompenses pécuniaires lui furent parfois attribuées pour l'indemniser du travail qu'il avait exécuté en composant les notices dont il enrichissait les registres officiels de l'Académie. Nous n'en voulons pour preuve qu'un extrait des comptes de l'année 1763. A la date du 17 janvier nous relevons ce poste :

Aen J. Van der Sanden by consent van myne eerw. heeren van 't magistraat voor 't beschryven en opstellen der nieuwe registers met eene historieke lof en voorreden fl. 35-14.-

* *

Vander Sanden représentait l'Académie d'Anvers dans toutes les grandes circonstances. C'est lui qui se trouvait aux côtés du président Jacques-Joseph de Pret et du premier directeur Jean de Wael quand, le 26 juillet 1774, l'archiduc Maximilien Joseph d'Autriche fut reçu en grande cérémonie au local de l'Académie dont il parcourut les locaux et les classes. C'est lui encore qui fût chargé, au nom de l'institution, de congratuler l'empereur François II, qui avait promis de visiter l'Académie le 9 juin 1794. Mais le monarque, devançant l'heure convenue, se présenta inopinément au local avant que les autorités désignées pour le recevoir fussent arrivées, et sans les attendre, se retira après avoir hâtivement jeté un coup d'œil sur les col-

lections artistiques. Vander Sanden constata mélancoliquement cette déconvenue, et par une note dans les registres il en perpétua le souvenir :

Hebben zy voorgekomen de aengezegde vergadering en daer alles met alle haest bezigtigd om vier ueren ten tyde van een quaert uers eer dat den secretaris daer was, en kon presentéeren dit lof en dankgedicht met 'er haeste gemaect en in 't net geschreven.

C'était en effet Vander Sanden qui avait été chargé de prononcer le compliment de bienvenue. Il l'avait rédigé en vers français ; son dépit fût grand de ne pouvoir donner lecture de sa composition poétique. Il voulut au moins la léguer à la postérité, en la transcrivant dans les registres de l'Académie. Nous ne résistons pas à la tentation de la transcrire ici, afin de donner un échantillon du talent littéraire du secrétaire de l'Académie. Après l'avoir lue, on jugera peut-être que l'empereur dût ce jour bénir le sort qui lui épargna l'audition de ce bizarre compliment de bienvenue.

A sa majesté sacrée François II empereur et roi.

SIRE !

*L'aurore en chassant les ténèbres
par la lueur du beau vermeil,
d'où s'envolent les hiboux funèbres
pendant que l'odeur et le miel
coulent doucement de l'atmosphère :
l'aigle cherche les vertus solaires,
la rosée baigne les végétaux ;
ses perles roulent sur la verdure,
les roses, lis, la mignature
des jardins, prés, champs, arbrisseaux.
La déesse gaie vint vite instruire
l'Ecole d'Anvers sa vieille amie,
que le beau jour va reluire
sur les Beaux Arts et favoris
du Parnasse, car François l'Auguste,
ange de paix, père doux, bon, juste*

*sauveur des Belges, conduit le char
d'Apollon, rendant la visite
d'une bonté à jamais bénite
triomphe César ! triomphe de mars !*

Vander Sanden aurait continué à remplir à l'Académie les fonctions de secrétaire, malgré les événements politiques qui, rapides, se succédaient pendant les dernières années du siècle. Toutefois, le 18 septembre 1794, les autorités académiques furent contraintes de décider que, faute de ressources, les cours artistiques devaient provisoirement être suspendus. Cette interruption dans l'enseignement ne fut néanmoins que temporaire, et dès l'an IV, l'académie fut réconstituée sous le titre d' « Ecole spéciale de peinture, sculpture et architecture ». (1) Le 20 Messidor eut lieu la séance d'installation, dans le procès verbal de laquelle se trouve relaté que : « Le citoyen Jacques Vander Sanden conservé d'une voix unanime dans la fonction de secrétaire de la susdite école, est chargé de présenter au commissaire dénommé par l'administration municipale, la rédaction de l'annonce à insérer dans la Gazette. »

Vander Sanden reprit donc les fonctions de secrétaire honoraire, et lors de la distribution des prix, au mois d'avril 1797, il fut chargé de prononcer le discours de circonstance. Nous ne voudrions pas reproduire ici ce morceau indigeste ; qu'il nous suffise de copier seulement dans les registres de l'Académie le résumé qu'en donne l'auteur lui-même dans une phrase kilométrique. Ce sera un exemple typique du style de Vander Sanden :

Eene historische bewysreden hoe dat de nabootsing der verbeeldveerdige verworpen als ook de uytvinding door de beoefenaeren der schoone en vrye konsten, zyn de uytwerksels der vermogens van de ziel afkomstig van God volgens de natuerkundige en zedeleerende onderwyzingen der heydensche wysgeeren met waerneeming op de antike, sluytende met een lofryke aennaeming tot de leerlingen, om daer de volmaekte en onbedorve rede en het voororder aenwensel der vermogens en kragten van ziel en lichaem eens meesterswerken uyt te vinden te openbaer te maeken, over

(1) Tous ces renseignements sont puisés dans les archives de l'Académie royale des Beaux Arts d'Anvers.

welke de kenners en liefhebbers zouden stom staen en hunne mildaedigheyd op offeren gelyk zelfs inde aloudheyd de Galliers tot in Belgenland toe hebben gepleegd ; en in oud Roomen onder andere magtige liefhebbers, Marcus Brutus stom stond voor de werken van den griekschen schilder Echion door de uitvinding en het verrukkende gebruyk der vier hoofdverven voor den tijd van Apelles en andere zyne naezaeten alsmede voor de beeldwerken van Polycletes overtreffende de andere grieken door uytvoeringheyd en behaegende opzetting zoo tot verlusting der mannen van oorlog en van staet, als tot leerzuchtig vermaek der begaefde deugdzaeme jongheyd volgens de getuygenis van Cicero : *Echionis tabula stupidum detinet aut signum aliquod Policletes ? — Nonne igitur sunt ista festiva ? Sunt nummos quoque oculos eruditos habemus sed obsecro te, ita venusta habeuntur ista non ut vincula virorum sint sed ut oblectamenta puerorum.*

(Cicero de paradoxi ad Marcum Brutum.)

Vander Sanden garda sa place à l'Académie jusqu'à son décès en 1799 ; il fut remplacé dans ses fonctions à partir de mars 1800, mais seulement à titre provisoire, par le professeur J. B. Du Bois. Le 17 janvier 1801 celui-ci eut pour successeur J. A. Van der Straelen. Enfin, peu après, le préfet d'Herbouville fit nommer Joseph van Ertborn conseiller amateur et secrétaire honoraire.

* * *

Malgré les recherches considérables qu'il entreprit, malgré les travaux multiples qu'il coordonna et rédigea, Jacques Van der Sanden n'eut presque pas d'œuvres imprimées. On ne possède de lui que quelques rares travaux publiés ; tous les autres sont restés manuscrits. Parmi les premiers nous citerons :

1^e ANTWERPSCHE FAEM-BASZUYN VAN PALLAS, DANK EN LOF.

« Tot den adel der beyde geslagten ; en beste stadsgenoten ;
« aenmoedigende door mildaedigheyd de werkzaeme konstzucht
« der queekelingen van de Koninglyke Academie en de oefen-
« naers der schoon konsten in het uytvrogten van sneeuwe
« colossen ».

't Antwerpen. By J. Grangé stadsdrukker op d'Eyer-merkt (1772).

L'exemplaire que nous possédons de cet ouvrage a été offert en 1787 par Vander Sanden à Jean-Baptiste De Roeck, d'An-

vers. Sur les trois feuillets de garde de ce volume, le secrétaire de l'Académie d'Anvers a inscrit de sa main une longue dédicace en vers latins. Cette pièce a trop d'étendue ; nous ne saurions la reproduire ici ; nous l'avons du reste déjà fait imprimer ailleurs. (1)

La publication trop hâtive de ce petit recueil valut à l'auteur assez bien de désagréments. Quoiqu'il eut obtenu l'approbation du censeur ecclésiastique, il avait négligé de se munir de l'autorisation du censeur royal. Celui-ci intervint et menaça Van der Sanden de poursuites qui pourtant purent être évitées. Toutefois, tous les exemplaires encore invendus de l'ouvrage furent saisis chez l'imprimeur et confisqués.

2^e « DE BLOYENDE KONSTEN OF LAUWERKRANS
« VAN APELLES door de Koninglyke Academie van Ant-
« werpen opgezet tooneels-gewyze, aen haer roemweerdigen
« queekeling mynheer Petrus Josephus Verhagen benoemd eer-
« sten schilder van Haer Keyserlyke en koninglyke apostolyke
« Majesteyten Maria Theresia en Josephus II als ook van syne
« koninglyke Hoogheyd Carolus Alexander, hertog van Lorry-
« nen en Bar, grooten meester van het Teutonische orden, stad-
« houder gouverneur en Capityn generael der Oostenryksche
« Nederlanden &c. &c. &c. en beschermer der selve koninglyke
« Academie ».

« Verwelkomt binnen Antwerpen 5 juny 1774, na de weder-
« komst van syne geluckige reys na Frankryk, Italien, Roomen,
« Weenen &c. »

« 't Antwerpen. By Joannes Henricus van Soest, woonende
« in de Cammer-stræet 1774. »

La seconde partie de cet ouvrage porte un titre spécial, conçu comme suit :

« Gedenk-schrift op de reys en het onthael van syne Koning-
« lyke hoogheyd MAXIMILIANUS JOSEPHUS artshertog
« van Oostenryk, coadjuteur van het Groot-Meesterschap van het
« Teutoniks Orden &c. &c. &c. »

3^e « Beschryving der cavalcade &c. uytgevoert op den 27

(1) Fernand Donnet. La médaille des statues de neige à Anvers en 1772.

« December 1773 door de leerlingen van de konincklyke Aca-
« demie deser Stadt ende provincie van Mechelen. »

Cette relation forme le n° 1 de l'année 1774 des « Wekelyks
« bericht voor de stad ende provincie van Mechelen. »

« Tot Mechelen by Joannes Franciscus Van der Elst 1774. »

Notre exemplaire porte des additions et des corrections de la
main de Vander Sanden.

*
**

Vander Sanden a délaissé une grande quantité de manus-
crits : ouvrages complets pour l'impression ; notices diverses ;
recueils de notes &c. A son décès ils furent mis en vente et
la plupart de ces écrits passèrent plus tard entre les mains de
Fred. Verachter, archiviste de la ville d'Anvers et de J. B. van
der Straelen qui succéda à Vander Sanden dans les fonctions
de secrétaire de l'Académie. Verachter vendit ses collections au
chevalier Henri van Havre. Les manuscrits de la bibliothèque
de ce dernier furent mis en vente publique à Amsterdam pour
compte de ses petits-enfants, au mois d'avril 1906. Tous les
manuscrits de Van der Sanden qui s'y trouvaient furent acquis
par l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers, et font aujour-
d'hui partie de ses archives. Quant aux manuscrits détenus par
van der Straelen, il restèrent dans sa famille et furent compris
dans la vente faite au mois de janvier 1886, à la suite du décès
de son petit-fils Théodore van Lerijs ; ils furent acquis par
plusieurs acheteurs.

Voici la nomenclature de ces divers manuscrits :

1^e « Histoire de Corsendonck : » A la suite de l'ouvrage imprimé
« Corsendonca sive coenobii canonicorum R. O. S. Augustini
« de Corsendoncq origo et progressus » par *Joannes Latomus*
(Anvers Verdussen 1664), se trouve reliée une suite manuscrite
de l'histoire de ce prieuré jusqu'à sa suppression par Joseph II.
(Appartient à la Bibliothèque royale à Bruxelles).

2^e « Oud konst-tonneel van Antwerpen of historischen
« denkschriften van de vermaerdste Antwerpsche konstenaeren
« en hunne werken in digtkonst opgesteld, met menigvuldige
« geschiedkundige aenteekeningen verciert 1770 ».

Ce manuscrit fut vendu à la vente Van Havre en 1906. Toute-
fois il en existe un second exemplaire en trois volumes qui fut

acquis par les archives communales d'Anvers à la vente Moons
en 1886. Le titre de ce dernier recueil, quelque peu amplifié,
est conçu comme suit :

« Oud konst-tonneel van Antwerpen of historische denkschrif-
« ten op de Academische instellingen, de vermaerdsche kunst-
« minnaeren, en oeffeningen der nederduytsche rhetorycke in de
« belgische provintien, voornamentlyck in het doorluchtig her-
« togdom van Brabant, en besonderlyk binnen de konstvoerende
« hoofdstad van het Marckgraefschap van het Heylig Ryk,
« verzaemeld uyt menigte griksche, romynsche en nieuwtysche
« schryvers, maer voornamentlyk uyt ordonnantien, registers,
« manuscripten, oorspronkelyke gedenkstukken en wettelycke
« bewyschriften, opgesteld en gedicht by wyze van zamen-
« spraek, en opgeklaerd met historische, chronologische, geo-
« graphische, topographische en iconographische uytleggingen,
« alsook met politische, chritische en etische opmerkingen. »

Vainement Vander Sanden s'efforça de faire imprimer cette
œuvre ; il lui eut fallu pour obtenir ce résultat recueillir un
nombre suffisant de souscripteurs, ce à quoi il ne put parvenir.
Pour atteindre son but il avait multiplié les appels toujours
plus pressants, dans la presse et chez les libraires. Dans son
journal : la *Gazette van Antwerpen*, après quelques avis restés
sans grand écho, il publia une nouvelle et plus pressante cir-
culaire que nous copions dans le numéro du mardi 23 avril
1771 :

Advertentien

T'Antwerpen, by Petrus Van der Hey, boekdrukker en boek-
verkooper, op de Lombaerdevest, in *S. Elias*, word by inschryving
aangeboden aan de liefhebbers van de oudheyd, schoone kun-
sten, en letterkunde, als ook aan de konstzugtige jonkheyd,
het werk geintituleerd : OUD KONST-TONNEEL VAN ANT-
WERPEN, enz., 3 Deelen in groot octavo à f 9. — 9 Bra-
bants courant geld *in albis* waer in reeds ook verscheyde per-
sonen van distinctie hebben ingescreven.

De inschryving (die gesloten zal zyn den 1 October 1771, na
welken tyd dit werk niet minder zal te bekomen zyn als tot
f 12. — 12 Brabands courant *in albis*) is t' Antwerpen by den

voorgemelde drucker..... by welk het *prospectus* gratis te bekomen is.

L'avis donnait les noms de nombreux libraires des Pays-Bas chez qui la souscription était ouverte. Un peu plus tard, un nouvel avis assurait, en parlant de l'ouvrage que : *reeds veele personen van distinctie, geleerde en konstenaeren hebben ingescreven*. Puis, pour stimuler le zèle des retardataires, on ajoutait : *Nogtans moet men het publiek tot aanmoeding verzekeren, dat dit kruymig werk is verrykt met een menigte van meerder anecdoten als by den prospectus kan worden uytgedrukt, als ordonnantien, grondregels en op de algemyn historie der konsten, academien, wetenschappen manufacturen &c.*

Au mois d'octobre le terme de la souscription fut prolongé jusqu'au 1 janvier 1772, et amplifiant encore sur les dernières promesses, l'auteur faisait imprimer :

Het publiek word verzekerd dat dit manuscript behelst de ordonnantien en wetten op al de taeken der schoone konsten, meer als dry eeuwen vervolgens, en dat het maer gedeeltelyk bestaat in historische gedichten. De menigte van anecdoten op den koop en konsthandel, academische wetenschappen, manufacturen &c. gaet verre boven den breedvoerigen inhoud van het prospectus.

Men hoopt het eerste der dry boekdeelen in groot 8° in 't licht te geven, ontrent het eynde van 't jaer 1772 à 3. — 3. elk voor die believen in te schryven.

Rien n'y fit ; les souscripteurs restèrent insensibles, et l'ouvrage ne vit jamais le jour.

3^e « Gazetboek van Antwerpen volgens authentique brieven, « stucken en geloofwaardige memorien, zynde door den auteur « daer op beschreven den volgenden aenwyzer der gedenk- « weerdigste geschiedenissen. »

C'est un recueil d'exemplaires de la *Gazette van Antwerpen*, de la fin de l'année 1756 à la fin de 1780, avec nombreuses annotations et tables. (Appartient à la bibliothèque communale d'Anvers).

4^e « Autobiographie de Jacques Van der Sanden jusqu'à la fin de l'année 1778. (Archives communales d'Anvers).

5^e « Lettres du secrétaire de l'Academie d'Anvers, Jacques « Vander Sanden aux gouverneurs généraux des Pays-Bas et

« notices sur deux tableaux de l'église des Dominicains à Anvers, « destinés à la galerie du Belvédère à Vienne, l'un de Michel- « Ange et l'autre de Caravage ».

6^e « Notes sur le séjour à Anvers d'Edouard III d'Angleterre « en 1338 » (Appartient à Mr Van den Bemden à Anvers.)

7^e « L'observateur belge ou essai historique sur les opé- « rations de navigation, de commerce et de guerre dans les « Pays-Bas ; surtout relativement à l'Escaut, le port et la ville « d'Anvers. 1785. » (Mr Paul Cogels, Deurne.)

8^e « Mémoires sur le commerce d'Anvers et l'Escaut. » (Mr Paul Cogels.)

9^e « Essai sur les révolutions survenues à Maestricht. » (Vendu vente Moons.)

10^e « Notes et documents sur la compagnie d'Ostende, la « compagnie de Trieste et les assurances aux Pays Bas. » (Mr Paul Cogels.)

11^e « Plan pour les études classiques aux Pays-Bas. » 1777. (Mr Paul Cogels.)

12^e « Gazettes et pièces recueillies sur l'évacuation des villes « de la Barrière depuis 1781 et sur les démêlés avec les Hol- « landais concernant la navigation jusqu'au traité de Fontaine- « bleau signé le 8 novembre 1785. » (Mr Paul Cogels.)

13^e « Notes concernant la liberté de l'Escaut et le traité de « Fontainebleau ». (Mr Paul Cogels.)

14^e « Notes historiques sur les prétentions de Joseph II contre « la république des Provinces Unies. » (Mr Paul Cogels.)

15^e « Notes de droits et de faits touchant les démêlés de « Joseph II et les Provinces Unies. » (Mr Paul Cogels.)

17^e « Ecole monétaire ou Elemens sur la science numisma- « tique surtout relative aux peuples les plus célèbres de l'anti- « quité. »

Suivi de diverses notes, entre autres : « Nummi quibus veteris « geographiae tabulae et historiae illustrantur ab Abrahamo « Ortelio. » (Vente Moons).

18^e « Observation sur les médailles hébraïques. » (Vente Moons).

20^e En collaboration avec J. B. Van der Straelen :
« Notes sur différents points de l'histoire monétaire. » (Vente Moons).

21^e « Correspondances et pièces diverses ». (Mr Paul Cogels.)

22^e « Chartophylax Belgicus tractans de antiquorum notis et abbreviaturis atque de earum enucleandis nodis in difficillimis diplomatum, codicum et chartarum lectionibus medii-aeui, praecipue seculorum XIV & XV accedunt animadversiones orthographicae ad varias scripturarum formas & ad manuscripta, latine, teutonice seu germano-belgice et romane seu gallo-belgice exarata ab autoribus atque pictoribus literatissimis 1767 », avec reproduction de sceaux.

(Archives de l'Académie royale des Beaux-Arts à Anvers).

23^e « Minutes de l'ouvrage diplomatique de J. Vander Sanden ». (Académie des Beaux-Arts à Anvers).

24^e « Preuve découverte et reconnue que l'invention de la gravure est due à Israel de Malinès vers l'an de grâce 1400, et point à Maso Finiguerra en la ville de Florence vers l'an 1460 ». (Académie royale des Beaux-Arts à Anvers).

25^e « Over de oudheyd der teeken- schryf. en schilderkonst in mignatuer en nament. te Antwerpen aangewesen door twee boeken in de ned. tael en franchyn geschreven en opge- luistert door het pinceel. 1767 ». (Académie royale des Beaux-Arts à Anvers).

26^e « Pro artibus et artificiis in Belgicam à Romanis. 1761 ». (Académie royale des Beaux-Arts à Anvers).

27^e « Idée historique de l'invention, du progrès, de la décadence et du rétablissement de la gravure en bois et en taille douce, surtout relative à l'Ecole d'Anvers, tirée de quelques essais, tant en taille douce qu'à l'eau forte, recueillis et éclairés des observations par Jacques Vander Sanden. 1778 ». (Académie royale des Beaux-Arts à Anvers).

28^e « Observations aux nouvelles recherches de Mr Joseph Ghesquière sur les anciens monuments de l'imprimerie dans les Pays-Bas Autrichiens. 1777-1793 ». (Académie royale des Beaux-Arts à Anvers).

29^e « L'école Belgique ou recherches historiques sur l'institution (sic) publique, parsemées des observations utiles sur la littérature et l'éducation, tant dans le paganisme, que dans le christianisme relativement aux Belges. »

Ce volumineux travail devait, d'après une note de Vander Sanden, constituer le premier volume ou l'introduction d'une vaste publication qui aurait porté pour titre :

« L'art d'auteur et l'art d'en juger, tracé sur les maximes originales des anciens historiographes, philosophes, orateurs et poètes. Pour servir de guide aux amateurs des sciences et des belles lettres. Précédé d'un discours historique et détaillé sur les littérateurs et les écoles des peuples Belges, parsemé des observations utiles sur l'éducation des anciens. 1769 ». (Académie royale des Beaux-Arts. Anvers.)

30^e « Hellilegium augustinaeum delibatum ex XI prioribus libris confessionum Divi Aurelii Augustini, Hipponensium episcopi, pro veritate et doctrinae orthodoxae firmamento contra incredulorum imbecille agmen, qui philosophi nomen inaniter sectantur, aut indigne usurpant. »

« Accedunt textui quaedam explanationes literariae, historicae, morales ». (Académie royale des Beaux-Arts. Anvers).

31^e « Florilegium sententiarum et exemplorum pro literis, historia, artibus, ingeniis et bellis. » (Académie royale des Beaux-Arts. Anvers.)

32^e « Matériaux sur l'instituteur Belgique. Education physique &c. » (Académie royale des Beaux-Arts. Anvers).

33^e « Observations sur un mémoire intitulé nouvelles recherches sur l'origine de l'imprimerie, lesquelles ont fait voir que la première idée en est due aux Brabançons. 1777 ».

Suivies des lettres échangées à ce sujet avec François Mols. (Académie royale des Beaux-Arts. Anvers).

34^e « Collection de notes artistiques, littéraires et historiques rédigées en latin, français et flamand ». (Académie royale des Beaux-Arts. Anvers).

Il y lieu de signaler que dans les divers registres, notamment dans ceux consacrés aux procès-verbaux, et conservés aux archives de l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers, on ren-

contre de nombreuses annotations complémentaires rédigées par Vander Sanden et précieuses pour l'histoire de l'Académie. Elles ont du reste été utilisées par les différents écrivains qui se sont occupés du passé de cette célèbre institution artistique.

FERNAND DONNET.



De Kempensche Boeren

tijdens

den 80-jarigen Oorlog.

Den 23ⁿ Mei 1568 had het gevecht bij Heiligerlee (Groningen) plaats. Dit was het begin van den strijd, die eerst tachtig jaren later in de zalen van het stadhuis te Munster beslecht zou worden. Zoowel Noord- als Zuid-Nederland was het tooneel van die worsteling en talrijke steden waren nu in Nederlandsch, dan weer in Spaansch bezit.

Maar niet alleen dat de steden de nadeelige gevolgen onder- vonden van dien gruwelijken krijg, ook het platteland werd in hevige mate geteisterd door den geesel des oorlogs. Inkwartie- ringen van vreemde krijgslieden waren aan de orde van den dag. Maar bovendien stonden de dorpen voortdurend bloot aan roof en plundering en niet minder aan brandschattingen, welke niet zelden door zware branden werden gevolgd, zooals de geschiedenis van menig dorp dezer landstreek ons, helaas, bewijst.

De oogst, die te velde stond, werd vertrapt onder de hoeven der paarden; daar, waar hij reeds in de schuren was geborgen, werd hij geroofd, om dan de boerderijen in vlammen te doen opgaan.

Treurig zag het er daarom voor de landbouwende bevolking, zoowel in de Baronie van Breda als in de Kempen, uit.

Wij kwamen in het bezit van een oud geschrift uit 1607, dat den toestand op het platteland schetst en dat wij daarom belangrijk genoeg achten het der Redactie ter plaatsing in ons geacht tijdschrift « *Taxandria* » aan te bieden. Het is getiteld:

Boeren-litanie ofte clachte der Kempensche landlieden over de ellenden van deze lanckdurighe Nederlandsche Oorloghe, en luidt als volgt:

Ach wee ons arm land-volck! waer sullen wij ons keeren
In desen langhen Crijgh? Sal 't noch geen eynde syn?
Sal de vremde soldaet dan steeds ons bloet uytteeren
End roepen? *Or sa Jehan Vilain, or sa Coquin*

Geef.

Da.

Soo wie hun dan niet fluchs van alles voor en stellen
Wij werden met de lont gedreyght, in brant gestelt,
Oft moeten stracks tot boet hun een Cluyt oft twee tellen
Elck onder syn tellioor, end coopen soo met gelt

Vrede.

Pacem.

Och! die Peys duert niet langh, noch kan ons niet bevrijden
Maer een gemeenen Peys die vast sy end oprecht,
Doch wiltsu met die roed noch langer ons castijden
Wy hebben 't wel verdient (ich ken het) du hebst recht

Heere.

Domine.

Ons ouders wierden eer in haeres weeldes daghen
Oock somtijts gecastijdt met 's Oorlogs strenge roen,
Maer hebben noyt soo langh t' Crijghs overlast gedraghen
Noyt soo veel quaets geleen als wy (och arme!) doen

In onse daghen.

In diebus nostris.

Int sweet ons aengesichts wy d'armen cost besuren
Na d'Aerde vroegh end laet neerbuygend'onsen neck,
Doch voor den Vremdeling wy tassen onse schuren,
Ja, selfs ons Huysgesind lijdt dickmaels brootsgebreck

Want daer is gheen.

Quia non est.

Het dorre Kempen-land met pijn wy bevruchten
Tot t' Eijgenaers genot end noot van wijf end kindt,
End hopen' op het lest te beuren onse vruchten
Eylaes! het staet ons mis, want alles stracks verslindt

Ander.

Alius.

Sy plagen ons om t' eerst van d' Hoogh' end Leege sijden
Nu den kaes-jager boos, nu den Vry-buyter wreet,
Den meesten over-val ons nu soo langhe tyden
Doen de Genmijteneerd'end ander meer, God weet

Die.

Qui.

Elck is een dapper man om ons wel op te scheeren
Den Coopman achter d'heg stil deur de bors te ryen
A la discretion op den Boer vrij te teeren
Maer niemant die om ons van ongelijck te vryen

Strijde.

Pugnet.

Eylaes! wat helpt de Clacht? wy roepen tot de dooven,
De Boer en heeft geen noot, den Huysman gort gedaen
Is Gode leet gedaen bij schelmen die geern rooven,
Die ons staen end misdoen in plaetse van te staen

Voor ons.

Pro nobis.

O Heere die du kenst ons swaren noot end quale,
Die goedertierlick helpt den hulpeloosen man,
Dees wolven van ons weer'end haren loon betale,
Wie isser doch die 't hun te recht vergelden kan
Dan ghy?

Nissi tu.

De Vrede dat Gespuys kan plagen in 't ghemeene,
Sy krijgen 't uyt den Crijgh, sulck volck in troubel vischt,
Dies t'arme Nederland een goeden Peys verleene,
Want du alleen ons hoop end alles Machtigh bist

God.

Deus.

Soo sal men eerlangh sien hun clauwen afgesneden,
End voor 't Lont-recht 't Lant-recht in synen ouden schijn,
Zoo sal men t' scherp geweer tot sickels crom versmeden,
End d'eerste gulden Eeuw end goede Tijd sal sijn

Onse.

Noster.

Zoo sullen wy met lust eens moghen schrijven *Finis*

Bij onse swaer ellend, end all t' geleden quaet.
Mids den Peys maer oprecht, bestendigh ende fijn is
End du, o goede God, danck seggen vroegh end laet.

Als pendant op deze jammerklacht troffen wij in genoemd
geschrift ook aan den volgenden:

*Soldaten-Confiteor ofte antwoorde der Crijghsknechten op de voorge
Boeren-clachte.*

De Boeren wierden eer gheheeten, Goede Lieden,
Nu werden sy te recht boos end ontrou gheacht,
Scherpsinnigh met krackeel end valsschen eed t'ontvlieden,
Als haren Land-heer seght, hun eysschende sijn Pacht

Geef.

Da.

Als sy die met Proces langh hebben doen verlengen,
End d'Heer de halve Pacht verpleyt heeft, tot een boet
Sy hem een magren gans oft coppel hoenders brenghen
End comen soo quansuys, weer bidden met ootmoet

Vrede.

Pacem.

Hy werdt noch niet betaelt, sy weten van gheen tellen,
D'een Pacht op d'ander loopt, sy bruycken vast sijn goet,
Wil hy dan noch in 't lest een Pacht oft twee quijschellen,
O dat 's een elen Baes, end werdt, als kacks, ghegroet

Heere.

Domine.

Sy draghen sich gelijk den Landen eyghen heeren,
Gaen s'uytter huyse, hun de na-huyr comt voor al,
Met dreygementen sy all'ander Pachters weeren,
End roepen, niemant ons 't land onderhuyren sal

In onse daghen.

In diebus nostris.

Sy hebben gelts ghenoech voor Richters, Advocaten,
Voor 't Speelhuys end Herbergh, maer soo een Coopman slechts
Hun eenigh geldt oft waer heeft op gheloof verlaten,
t' Syn arme Caelesen, de man verheft sijn recht

Want daer is gheen.

Quia non est.

Beschuldicht se voor Recht van diefte dijner vruchten.
De Richter dijn bewijs aenhoore voor ghewis,
Ghy verliest het Proces: Want t'sijn maer quae gheruchten
Met valsche eeden sy betuyghen dat het is

Ander.

Alius.

Sy hebben 't eeuwelick op onsen dienst gheladen
End sijn doot-vyanden van d'armen Oorloghs man,
Hoe menigh vroom Soldaet is van hun oyt verraden
Ja heymelick vermoordt? 't is waer, men segghen kan

Die.

Qui.

Wy hebben somtijts wel van haren cost ghenuttet
Uyt grooten honghers noot, dat staet den Crijghs-man vry,
Die hun van het ghewelt der vyanden beschuttet,
Soo hy sich des beclaeght, d'Huysmaen selfs Crijghs man sy

Strijde.

Pugnet.

Wy weten hoe fraey sy de Lorren kunnen draeyen,
Ontstelende t'Lands recht met schalckheyd end bedroch,
Sy doen wel hun proffyt met alle wat sy maeyen,
Maer hebben cruys noch munt voor d'Eyghenaren noch

Voor ons.

Pro nobis.

Dit trouweloos Gheboeft deur d'Oorlogh werdt benouwet,
Wy Crijghslien straffen hun na dijn gherechticheyt
End haer verdiensten, Heer, want yder man aenschouwet
Dat niemant hun dees roed des Oorloghs heeft bereydt

Dan ghy.

Nisi tu.

Wil dees snoo Boeren weer in d'eersten staet herstellen,
Hervorm hun dubbel hert van allen arge-list,
Dat sy hun handel voorts met trouw end eer versellen,
Vermorw hun straf gemoet, want du Almachtigh bist

God.

Deus.

Zoo sullen wy wel haest dijn toornicheyt sien swichten.
End 't gantsche Nederland van 't Oorloghs plaegh bevrydt,
Zoo sullen wy ons oock ten land-bouw gaen verplichten
Opdat de goede Tijd end wel-vaert sy altijt

Onse.

Noster.

Zoo zullen wy Crijghs-lien gheraecken tot een eynde
Van ons'armoed, end 't Land van 't Spaensch jock sien ontlast,
Och of 't de Vyand slechts in goeder trouwen meynde,
't Begin dick wel behaeght, maer 't Eynde draeght den last.

Zevenbergen, Augustus 1909.

J. W. A. GOMMERS.



Het Kasteel van Zundert

genaamd "het Hof te Laer."

« Niet verre van Zundert, omtrent de « Weerreys », zegt Van Goor in zijne bekende beschrijving van stad en lande van Breda, « legt het Huys te Laer, anders 't Hof genaemt, wel « eer, gelyck verhaelt wordt, de woonplaats der Heeren van « Breda, voornamentlyck te tyde, als de Deenen of Noorman- « nen den Burgt aldaer inhielden. Dit Huys heeft den naam « gegeven aan een vermaert Geslacht, 't gene menigwerf in « de oude Brieven voorkomt: Zelf vindt men dat Hilsondis « Gravin van Stryen, in den Stichtbrief van Thoor, by haar « gegeven in 't jaar 992, G. de Zundert haaren Kastelein « noemt. Naderhandt is het lang bezeten geweest by de Ade- « lyke Geslachten van Wyngaerden en Nederven. Tegenwoordig « (1744) behoort het in eigendom aan de Weduwe en Erfge- « name van den Heer Arnout Otto, Oversten van een Bende « Ruyteren in dienst der Algemeene Staten, die 't zelve, voor « eenige jaaren, merkelyck verbeterd, en met veele aangename « tuynen en beplantingen verciert heeft ».

Dit Hof te Laer lag op ongeveer tien minuten gaans buiten

de kom van het dorp, ter plaatse, thans nog naar dat kasteel, *het Laer* genaamd. Het was een zeer oude burcht, omgeven door diepe grachten, en voorzien van alle verdedigingsmiddelen, welke in de middeleeuwen in gebruik waren. Het bevatte verschillende prachtige behangen, beschilderde en geplafonneerde kamers en vertrekken, waaronder twee zeer groote zalen, voorts keukens, kelders en verdere gemakken. Dit alles was omgeven door kunstmatig aangelegde tuinen, parken en wandeldreven. Rechts van het slot bevond zich een groote steenen hoeve of boerderij, met koe- en paardenstallen en schuren. Hierachter lag een groote boomgaard, beplant met verscheidenheid van fijne vruchtboomen. Dit alles was eveneens afgesloten door grachten. Het geheel had eene oppervlakte van 19,43,00 H. A. en was jaarlijks belast met de volgende renten en cijnsen, volgens de vestbrieven van 2 Augustus 1763, te weten :

- 1^e eene rente van drie veertelen en een kwartier rogge, in een meerdere pacht, aan het Gasthuis te Zundert ;
- 2^e eene rente van een gulden negentien stuivers ;
- 3^e » » » drie gulden vijftien stuivers, beide aan genoemd Gasthuis ;
- 4^e eene rente van twee en een half loopen rogge ;
- 5^e » » » drie » » ;
- 6^e » » » zeven » » ;
- 7^e » » » twee en een half kwartier rogge, alle aan den Arme van Zundert ;

8^e eene rente van een loopen rogge aan de geestelijke goederen, betaald wordende aan den Rentmeester met vijftien stuivers en

9^e voor Heeren Chijns een gulden drie stuivers en vier duiten.

De stichting van dit hof te Laer verliest zich in den nacht der eeuwen. Men beweert zelfs dat het door Geertruida, de jonste dochter van Pepijn van Landen, de eerste Vrouw van het land van Strijen, omstreeks het jaar 650 zou gesticht zijn, en dat het daarna door de Graven van Strijen, later door de Heeren der baronie van Breda in eigendom werd bezeten.

Wat hiervan zij, kunnen wij bij gemis van de noodige gegevens niet beslissen, doch zeker is het, dat deze burcht ook het eigendom is geweest van de geslachten Van Nederven en Van Wijngaerden.

Wat ons verder omtrent het bedoelde kasteel bekend is, achten wij van genoeg gewicht in breeder kring bekend te maken en het aldus der vergetelheid te ontrukken.

De eerste, van wien wij weten, dat hij eigenaar was van het hof te Laer, was Jan Graaf van Nassau. Hij was gehuwd met Maria Gravin van Loon en stierf te Dillenburg den 3ⁿ Februari 1475. Na zijn dood kwam het hof aan zijn oudsten zoon, Engelbert II van Nassau. Deze heeft bedoeld slot met bijbehorende gronden verkocht aan Jan van Nederven, schout van Zundert en Rijsbergen, die gehuwd was met Margriet van de Laer. Deze Van Nederven stierf omstreeks 1480, waarna zijne weduwe het hof te Laer met de bijbehorende allodiale goederen, cijnsen en leenen met de manschap van Maerbergen vermaakte aan Hendrik, Graaf van Nassau, bij akte gepasseerd voor notaris Joannes Pixatorius van Hoogstraten. Tevens stichtte zij bij testament van 10 October 1483 voor denzelfden notaris gemaakt het z.g. « *oude gasthuis* » te Zundert, waarin steeds zeven arme, oude mannen of vrouwen moesten worden verpleegd. Deze stichting bestaat nog en draagt thans den naam der edele stichtster : *Margriet van de Laer*.

Uit deze familie Van Nederven stamde ook af zekere Jan Van Nederven, die in 1518 en 1519 schepen en van 1520-1523 burgemeester van Breda is geweest.

Hendrik van Nassau heeft vervolgens het hof te Laer vele jaren bezeten en gaf het in 1532 aan Roelof van Daelhem, Heer Van Dongen. Het oude Leenboek van Zundert meldt daaromtrent : « Op heden 12 dagh van January 1532 ontvinck « Roeloft van Daelhem, die men hiet Van Dongen, van Jan « van den Wyngaerden, stathouder van de leenen ons genae- « digen Heeren Hendrik Grave tot Nassau in zijnen Leenhove « in 't 's Lands van Breda een huys metten Erve daeraen « gelegghen tot Sundert. »

Roelof van Daelhem bleef niet lang eigenaar van dit slot ; hij verkocht het reeds den 2ⁿ April 1544 aan Jhr. Pauwels van Nassau, die door verkoop van 28 Juli 1547 het bedoelde hof in de familie van Wyngaerden bracht. De eerste uit dit geslacht, die als eigenaar wordt genoemd, was Vrouwe Maria van Wyngaerden. Zij stierf den 24ⁿ Juni 1564, waarna Jan van Wyngaerden eigenaar werd. Van dezen ging het den

24ⁿ September 1612 over op Wynand van Wyngaerden, kanunnik en domproost van de St.-Lambertuskerk te Luik. Toen deze in 1619 stierf kwam het hof te Laer aan zijne zuster, Anna van Wyngaerden, van wie het op 21 Augustus 1630 in eigendom overging op Wynand Glymes van Wyngaerden, ridder en burggraaf van Geldernacken. Enkele dagen later verkocht deze het hof reeds aan Jhr. Engelbrecht Mannemaeker van Liedekerke, Heer van Hoffwegen, voor eene som van 4400 gulden. Vier jaren later overleed deze, waarna zijne moeder, Louise van Oyenbrugge, het hof te Laer verkocht aan Jhr. Diederik van der Does en zijne echtgenoot Barbara van Duyk voor 7000 gulden, waarna het in 1655 in eigendom overging op Jhr. Nicolaas van der Duyn, die het den 9ⁿ Mei 1679 verkocht aan Johan van Bergen, schout van Zundert en Rijsbergen.

Deze heeft het hof te Laer vele jaren bewoond, totdat hij den 30ⁿ Juni 1701 « 's avonts ontrent het ondergaen van de sonne » op bedoeld slot overleed. Vervolgens kwam het in bezit van zijn zoon, genaamd Cornelis van Bergen, die het in 1712 verkocht aan Arnout Otto, majoor van het regiment van den Prins van Saksen-Weilborg.

Na diens dood werd zijne weduwe, Anna Catharina Valkenier, eigenares, die het kasteel den 17ⁿ April 1744 voor fl. 5770 verkocht aan Andreas Augustus Pretorius, generaal der Infanterie en kolonel van een regiment voetvolk in dienst der Republiek der Vereenigde Nederlanden.

Na zijn overlijden kwam het hof in 1763 aan Josephus Constantinus Van Beeck, die gehuwd was met Catharina Maria Francisca Calcberner. Bij deze koopacte werden Johan Detmers, en C. W. Baron van Kleist, beiden kapitein in dienst van den Staat, de eerste als executeur-testamentair, de tweede als procuratiehouder van genoemden Heer Pretorius, gemeld.

In 1787, na den dood van J. C. Van Beeck, kwam het hof te Laer aan Jean François de Roode, die het in 1792 op zijne beurt weer verkocht aan Johan Michiel Zorreth, luitenant-generaal in dienst der Republiek, van wien het in 1799 in eigendom overging aan den oud-kassier van Prins Willem V, genaamd Deen.

Enkele jaren later, vermoedelijk in 1804, werd J. J. van

Trier d'Hautbierge eigenaar. Evenals zoovele monumenten der oudheid, die eeuwen lang daar stonden als gedenkteekenen aan voormalige grootheid en als herinneringen aan vroegere vorstelijke en edele stammen, is ook dit hof te Laer, niet door den vernielenden tand des tijds, maar door menschenhanden verwoest. In 1810 n. l. is het oude kasteel door Engelsche troepen, die te Zundert in garnizoen lagen, in brand gestoken en vernield, en bleef van dit vermaarde slot niets dan puinhoopen over. Alleen de bijgebouwen bleven voor een groot gedeelte staan.

Daarna kwam de grond met de overblijvende muren in 1827 in eigendom aan F. J. Ridder de Rancour, burgemeester van Brussel. Deze heeft de ruïnen het volgende jaar doen opruimen, waarna in 1830 de nog bruikbare steenen hebben gediend tot bouwing van het tegenwoordige raadhuis te Zundert. Vervolgens heeft genoemde eigenaar eenige landerijen en weiden verkocht, en behield hij alleen de plaats, waar het hof te Laer eens stond met de daarbij behorende dreven, nog te samen groot 4.06. 60 H. A.

Vervolgens werden in Februari 1849 de overblijfselen van genoemd hof, zooals Ridder de Rancour die bezat, in eigendom overgedragen op G. van Beckhoven, burgemeester van Zundert. Deze deed daarna het nog overgebleven muurwerk opruimen, liet de dreven opnieuw beplanten, en de grachten uitdiepen, waardoor het terrein een oogelijker aanzien kreeg. Aan het einde der hoofddreef, nabij den grooten Rijksweg van Breda naar Antwerpen, liet hij een nieuwen draaiboom plaatsen met het eenvoudige opschrift: *Weg van het Huis te Laer*.

Deze eigenaar overleed den 7ⁿ November 1889 en heeft bij testament de grond, waarop het trotsche gebouw der Baanderheeren zich eeuwenlang verhief, vermaakt aan de stichting « *Margriet van de Laer*. » Hierdoor toch kwam de grond weer in het bezit van eene stichting, wier naam nog herinnert aan een der vroegere eigenaars.

Thans is ook de draaiboom met het eenvoudige opschrift verdwenen en wijzen alleen de wèl-onderhouden grachten, die het gebouw omringden, de plaats aan, waar het hof te Laer eens stond en blijven deze de herinneringen van eeuwen herwaarts nog levendig houden.

Zevenbergen, Augustus 1909.

J. W. A. GOMMERS.



II.

Documents d'Archives, Inventaires.

570. BETS. Documents concernant la paroisse de Meerhout
ds : *Analectes* t. VIII, 1871, p. 210.

571. DEVILLERS L. Chartes du chapitre de St^e Waudru
à Mons ;

Bruxelles, 1899-1903 ; 2 vol. in-4.

Mentionne Herenthals.

572. ID. Documents concernant le chapitre de St^e Waudru
à Herenthals ;

ds : *Ann. Anvers*, 1870, p. 277.

573. Documents d'archives concernant la ville de Turnhout
aux 16^e, 17^e, 18^e siècles.

ds : *Verslag der stad Turnhout*, depuis 1845.

574. E. A. Hoogstraten. Verzameling van handschriften.

Hoogstraten, L. Van Hoof-Roelans, 1890 ; in-8.

575. FOPPENS F. *Auberti Miræi opera diplomatica et historica in quibus continentur chartæ foundationum ac donationum piarum, testamenta, privilegia, fœdera principum et alia tum sacræ tum profanæ antiquitatis monumenta, a pontificibus, imperatoribus, regibus, principibusque Belgii edita, et ad Germaniam inferiorem, vicinasque provincias spectantia, ex ipsis tabularum publicarum fontibus eruta.*

Lovanii-Bruxelles, Æ. Denique, 1723-1748 ; 4 vol. in-fol.

576. GOETSCHALCX P. J. *Bijdragen tot de geschiedenis, bijzonderlijk van het aloude hertogdom Brabant.*

Hoogstraten-Donk, depuis 1902; in-8. (Revue mensuelle).

Op. cit. n° 4.

577. JANSSEN J. E. J. *Bewijsstukken der geschiedenis van Turnhout;*

ds: T. III, de Turnhout. Op. cit. n° 9.

578. S. *Charters van Hoogstraten;*

ds: *Kempisch Museum*, 1890.

579. REUSENS E. et BARBIER J. *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique.*

Louvain, depuis 1864; in-8. Op. cit. n° 1.

580. VAN DEN GHEYN J. *L'Obituaire du prieuré de Cor-sendonck.*

Anvers, Ve De Backer, 1901; in-8. (Ann. Anvers).

581. WAUTERS A. *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique.*

Bruxelles, depuis 1866; 9 vol. in-4.

Pour les documents d'archives des diverses communes, voir ci-après la bibliographie de chaque commune.

582. GACHARD, CH. PIOT, H. PINCHART, L. GALE-SLOOT. *Inventaire des archives de la Belgique.* Bruxelles, 1837-90, in-4. — GACHARD et PINCHART. *Inventaire des archives des chambres des comptes*, 6 vol. — *Inventaire des cartes et plans conservés aux archives générales du royaume.* — GALE-SLOOT, Id. *de la cour féodale de Brabant*, 2 vol. — Id. *du notariat général de Brabant*, 1 vol. — PIOT. *Inventaires divers. Supplément à l'inventaire des cartes et plans. Inventaires des archives de la cour féodale de Malines et des archives communales de Leau et de Vilvorde*, 1 vol.

Ces inventaires sont des indicateurs précieux pour les diverses pièces manuscrites de la Campine conservées aux Archives du Royaume à Bruxelles.

583. GENARD P. *Bulletin des archives d'Anvers ou Antwerpsch Archievenblad.*

Anvers, depuis 1864; in-8.

584. GOOVAERTS. *Inventaires des archives de la Belgique, T. I. Inventaire des registres mémoriaux du Grand Conseil de Malines.* Bruxelles, 1900.

585. HERMANS V. *Inventaire des archives de la ville de Malines.*

Malines, G. F. Van Velsen, Olbrechts-De Mayer, 1885-96.

586. *Inventaire des cartulaires conservés dans les dépôts des archives de l'Etat en Belgique.*

Bruxelles, 1895; in-8. (CRH.).

587. *Inventaire des cartulaires conservés en Belgique ailleurs que dans les dépôts des archives de l'Etat.* Ibid., 1897, in-8. (CRH.) — *Inventaire des cartulaires belges conservés à l'étranger.* Ibid. 1899, in-8. (CRH.).

588. *Inventaire des objets d'art conservés dans les établissements publics de la province d'Anvers.* Rapports de Mr F. Donnet. Anvers, H. Kennis, 1902-1909; 3 fasc. in-8; ill.

589. HINGMAN S. H. *Inventaris van het archief der stad Breda.*

Breda, 1884; in-8.

Peut être utile pour certaines communes de la Campine qui sont limitrophes de Breda.

590. JACOBS H. *Inventaris der archieven van het provinciaal Bestuur van Antwerpen. I. Oude Archieven.* Antwerpen, Cl. Thibaut, 1890; in-8. — ID. II. *Hedendaagsche Archieven. Fransch Tijdvak.* (1794-1814). Anvers, Bellemans frères, 1895; in-8; (Franç.—Flam.). — ID. *Inventaire des archives de l'administration provinciale d'Anvers. III. Culte. Période française.* Anvers, H. Kennis fils, 1900; in-8. — ID. *Inventaris der archieven van het provinciaal bestuur van Antwerpen. IV. Gerecht-Policie. Volksopstand van het jaar VII. Fransch Tijdvak.* (1794-1814). Anvers, H. Kennis fils, 1906; in-8. (Franç.—Flam.).

Ces Inventaires renseignent les pièces manuscrites des communes campinoises conservées à l'Hôtel provincial d'Anvers.

591. *Les archives de l'Etat à Anvers* renferment les registres du Large Conseil d'Anvers (Breede Raad); les archives de la cour féodale de Malines; celles des anciens greffes scabinaux seigneuriaux et féodaux d'une partie des communes de la province; des abbayes supprimées de S. Michel et de S. Sauveur à Anvers; de S. Bernard sur l'Escaut à Hemixem; de Roosendaël près de Malines et de Tongerlo; des différents couvents d'hommes et de femmes qui ont existé dans la province d'Anvers; de la commanderie de Pitzembourg, de l'Orde Teutonique

à Malines ; les comptes des églises, des tables des pauvres, hôpitaux, béguinages, écoles, confréries et serments d'Aertselaer, Anvers, Hoogstraten, Iteghem, Meerle, Meir, Minderhout, Putte, Reymenam, Willebroeck et Wortel ; les doubles des registres de la Chambre des comptes de Brabant, intéressant la province d'Anvers, une série de registres relatifs aux aides et subsides au quartier d'Anvers, aux droits d'entrée et de sortie, aux constructions de chaussées etc. ; une partie des archives provenant des hospices, du bureau de bienfaisance et des domaines de la province. Cartes et plans. (Inventaire MS.)

592. **Les archives de l'archevêché de Malines** renferment les archives de l'ancien diocèse d'Anvers et toutes celles du diocèse de Malines. Elles contiennent des pièces manuscrites d'ordre religieux de toutes les paroisses de la Campine.

593. **Les archives de la cathédrale de Notre Dame à Anvers** renferment aussi certains documents ecclésiastiques de l'ancien diocèse d'Anvers et sont très précieuses pour l'histoire des communes Campinoises.

594. **MAST E. Inventaires des archives de Lierre, ds : Rapports annuels de l'administration communale. — ID. Inventaris der rechterlijke oorkonden voortkomende van de oude schepenbanken der stad Lier en berustende op het stedelijk archief.** Lier, J. Van In en Co, 1888 ; in-8. — **ID. Vervolg van gemelden Inventaris. Schepenbrieven. Aktboeken. Gast- en Godshuizen. Accijnsen en belastingen.** Ibid., 1889 ; in-8. — **ID. Vervolg der aanduiding, volgens tijdsorde, van de bijzonderste geschiedkundige bescheiden, rakende de stad Lier en hare inrichtingen, bevat in stedelijke aktboeken en zijnde meestal rechtsgeldige afschriften van oorspronkelijke stukken die verloren geraakt zijn.** Ibid., 1890 ; in-8.

595. **MEULEMANS J. Inventaris der plaatselijke en kerkelijke archieven der gemeente Schilde.**

Antwerpen, Van Os en Dewolf, 1878 ; in-fol. (Franc. Flam.)

596. **NYS CH. Inventaires des chartes et documents appartenant aux archives d'Anvers.** (1221-1405).

Anvers, 1855-60 ; in-8.

597. **Tableau synoptique des archives de l'Etat dans les provinces ;**

ds : **Moniteur Belge**, 10 juillet 1876.

598. **VAN DOREN P. J. Inventaire des archives de la ville de Malines.**

Malines, E. F. Van Velsen, 1859-1876 ; 6 vol. in-8.

599. **VAN SASSE VAN YSSELT. Nieuwe catalogus der oorkonden en handschriften berustende in de boekerij van het Provinciaal Genootschap van kunsten en wetenschappen in Noord-Brabant.** 'sHertogenbosch, 1900 ; in-8.

600. **VERACHTER F. Inventaire des anciens chartes et privilèges et autres documents conservés aux archives de la ville d'Anvers 1193-1856.**

Anvers, G. Van Merlen, 1860 ; in-4.





III.

Coutumes, Edits et ordonnances, Documents divers pour servir à l'histoire du droit et des Institutions.

601. CHRISTIJN J. B. *Brabandts recht dat is generale costumen van den lande en de hertoghdomme van Brabant, van het hertoghdome van Limborgh, stede ende lande van Mechelen, met verscheide ordonnantiën. reglementen enz.*

Antwerpen, M. Knobbaert, 1682 ; 2 vol. in-fol.

602. *Collectio epistolarum pastoralium, documentorum que pro regimine diocesis Mechliniensis publicata fuerunt.*

Collection des lettres pastorales des archevêques de Malines, à commencer du concordat de l'an 1801 jusqu' à nos jours.

Mechlinia, P. J. Hanicq, H. Dessain, 1845, 1909, in-4. 15 t.

603. *Costumen usancien ende styl van procederen der stadt, vrijheyte ende juridictie van Mechelen met dye additien, gheapprobeert bijde Keyserlycke Majesteyt als heere van Mechelen.*

Hantwerpen, 1545 : in-8. Id. Mechelen, 1613 ; in-4 ; Ibid. 1633 ; in-4. Voir aussi De Longé G. n° 604 t. VII.

604. DE LONGÉ G. *Coutumes des Pays et Duché de Brabant*, Bruxelles, Gobbaerts, 1877 ; 7 vol. in-4.

Au t. VII : Coutumes de la ville d'Anvers, de Malines, de Turn-

hout, Santhoven, Herenthals, Gheel, Moll, Hoogstraten, Balen et Desschel.

605. DE RAM. *Synodicum Belgicum, sive acta omnium ecclesiarum Belgii a celebrato Concilio Tridentino usque ad Concordatum 1801. Nova et absoluta collectio Synodorum tam provincialium quam diœcesanarum archiepiscopatus Mechliniensis. I et II Archiepiscopatus Mechliniensis.*

Mechlinæ, Hanicq, 1828-1829 ; 2 vol in-4 ; portr.

606. ID. III. *Episcopatus Antverpiensis*

Lovanii, Vanlinthout et Socii, 1858 ; in-4.

607. GACHARD, J. DE LE COURT et CH. PIOT. *Recueil des anciennes ordonnances des Pays-Bas Autrichiens.*

608. *Kort begriip van verscheide Placcaeten ende ordonnantien 300 geestelike als wereldlijke van Brabant.*

Brussel, S. 't Serstevens, 1734 ; in-4.

609. LAURENT CH. et LAMEERE J. *Recueil des anciennes ordonnances des Pays Bas dans le règne de Charles-Quint (1506-1555)*

610. MICHIELSEN J. *De Keuren van Brecht gemaakt ten jare 1495. ds. Kempisch Museum*, 1892 ; p. 165-172.

611. *Ordonnantie ende placcaet van de Ertshertoghen, onze Souveryene princen, op het stuck van de jacht van den wolf in het quartier van Antwerpen.*

Antwerpen, Verdussen, 1612 ; in-4. 6 pp.

612. *Placcaeten ende ordonnantien van de hertoghe van Brabant.*

Antwerpen-Brussel, 1648-1774 ; 10 vol. in-fol.

Contient divers reglements concernant les sociétés et l'administration de certaines communes campinoises.

613. *Procès-verbaux du conseil provincial d'Anvers.*

Anvers, T. J. Janssens, depuis 1836 ; in-8.

614. *Province d'Anvers, Règlements sur les chemins vicinaux*, approuvé le 10 août 1857 ;

Brochure in-8.

615. *Province Antwerpen. Veldwachters. Provinciaal reglement eene pensioenkas inrichtende ten gunste der weduwen en weezen der brigadiers en veldwachters der steden en landelijke gemeenten der provincie Antwerpen.*

Antwerpen, Kennes, 1897 ; in-8.

616. *Rechten ende costumen van Antwerpen.*

Plusieurs éditions : Antwerpen, Plantin, 1582 ; in-folio. — Cologne 1607, 1644, 1660. — Amsterdam 1613, 1639.

617. **Rechten en de costumen der hooft-bancke van Santhoven.**

Antwerpen, 1664 ; in-4.

618. **Recueil des lois, réglemens et circulaires, concernant les établissemens de bienfaisance ; Dépôts de mendicité et écoles de réformes ; Hospices et bureaux de bienfaisance. Documents parlementaires.**

Bruxelles, Weissenbruck, 1871-1881 ; 3 vol. in-8.

Hoogstraten, Wortel, Merxplas.

619. **Recueil des anciennes ordonnances de la Belgique.**

Bruxelles depuis 1860 ; in-fol.

620. **Recueil de la société de médecine pratique de la province d'Anvers établie à Willebroeck,**

Bruxelles N. J. Grégoir, 1842 ; in-8. 14 pp.

621. **Reglement provisionneel aengaende de Salarissen van de dorpen ten platten lande, waer hun alle schepenen, drossaerts, Schoutheten, secretarissen, meiers ende vorsten zullen hebben naer te reguleren.**

Getrocken uyt de gedrukte costumen van Santhoven, 't Antwerpen, Ign. Van der Hey ; (1684),

622. **Reglement op d'administratie, beleyden, ontfanghen der cheynsen, het doen van vacatien etc. door den dorpe van Vosselaere op 't Sout.**

Bruxelles, P. Vleurgat, 1691 ; in-4 ; 14 pp.





LE COMTE H. DE MERODE-WESTERLOO



Le Comte H. de Merode-Westerloo

Au moment où la Belgique entière va ériger un digne monument sur la grand'place de Westerloo à l'illustre descendant de la plus noble famille de la Campine, le comte H. de Merode-Westerloo, sénateur de Malines-Turnhout, bourgmestre de Westerloo, le cercle *Taxandria* se fait un honneur de commémorer la mémoire de son honorable membre protecteur. En dehors d'un attrait spécial que nous avons à écrire ces lignes dictées par une vénération profonde et par une reconnaissance sincère, nous restons dans notre rôle d'historien en parlant dans ces annales historiques et archéologiques de la Campine du noble défunt, qui eut pour ancêtres les anciens comtes d'Oolen, marquis de Westerloo, seigneurs de Duffel, Gheel etc.

Quelle famille a été mêlée plus intimement aux différentes épisodes historiques de la Campine que celle dont H. de Merode-Westerloo porta le nom ? Quelle famille plus que la sienne parsema la terre humble de notre région de monuments chers à l'archéologue ? Et lui même ne fut-il pas digne de tout éloge pour le zèle qu'il déploya à doter sa chère Campine d'œuvres d'art et pour l'encouragement qu'il donna aux travaux historiques ?

Taxandria ne fait donc que son devoir en rappelant à ses membres le nom illustre entre tous du comte H. de Merode-Westerloo.

* *

Né à Paris, le 28 décembre 1856, fils du prince Charles-Antoine et de Marie née princesse d'Arenberg, Henri-Charles-Marie-Ghislain de Merode, Marquis de Westerloo, Prince de Rubempré et de Grimberghe, conquît en 1879, à l'Université de Louvain, le diplôme de docteur en droit. Peu de temps après, il entra dans la vie politique. Il fut délégué en 1882, par le canton de Westerloo, au conseil provincial d'Anvers, où il siégea jusqu'en 1884.

Le 10 septembre 1883 le comte s'était marié, au château de Dulmen, à M^{lle} Nathalie, Princesse de Croy, fille cadette de S. A. S^{me} Mgr. le Duc de Croy-Dulmen, veuf d'une princesse de Ligne. Trois enfants sont issus de ce mariage. Deux filles, Marie et Henriette, et un fils, Charles-Werner-Marie-Gabriel-Joseph-Ghislain, né à Bruxelles le 15 novembre 1887.

Le Comte se voua dès lors ardemment au service de la Patrie.

De 1884 à 1892, puis de 1894 à 1896, il représenta à la Chambre l'arrondissement de Bruxelles. Une grave maladie l'obligea en 1896, à décliner le renouvellement de son mandat, mais quelques temps après, il fut rendu à la Chambre par son cher arrondissement de Turnhout, et il y siégea jusqu'en 1900, époque à laquelle il entra au Sénat comme mandataire de l'arrondissement de Malines-Turnhout.

Il nous serait difficile d'énumérer en ce moment toutes les discussions auxquelles il prit une part active à la Chambre et au Sénat. Nous nous bornerons à rappeler qu'il s'y occupa surtout de l'extension de notre réseau consulaire, de la répression de l'ivresse publique, des industries agricoles, de l'amélioration de la voirie vicinale, des colonies d'aliénés et de bienfaisance, de l'amélioration des races d'animaux domestiques et notamment de l'élevage du cheval de trait belge auquel s'intéresse avec succès une Société dont il aimait à se dire le Président.

Le 31 octobre 1892, M. le Comte de Merode-Westerloo fut placé par le Roi à la tête du ministère des Affaires étrangères; la conduite de nos relations extérieures ne pouvait être remise en de meilleures mains. Sa haute situation et l'expérience qu'il

avait déjà acquise dans la vie politique le signalaient spécialement pour ce poste délicat; ses éminentes qualités y brillèrent bientôt d'un vif éclat.

Avant de recevoir le portefeuille des Affaires étrangères, M. le Comte de Merode-Westerloo avait témoigné plusieurs fois, comme Représentant, un intérêt particulier à une question vers laquelle devait le porter ses sentiments généreux : la protection des émigrants.

Devenu Ministre, il se préoccupa d'entourer de toutes les garanties désirables, l'engagement et le transport des émigrants et d'assurer à ceux-ci les plus grandes chances de réussite dans leur exil volontaire.

Après la mort du regretté duc d'Ursel, le 2 décembre 1903, il fut appelé à la Présidence du Sénat, et dans l'accomplissement de ces hautes fonctions, il sut par sa grande impartialité et son exquise courtoisie, se concilier non seulement l'estime et la sympathie, mais nous dirons même l'affection de tous ses collègues sans distinction de partis.

A diverses reprises, d'importantes missions lui ont été confiées. Il fut notamment Envoyé Extraordinaire du roi à Athènes, en 1889, à l'occasion du mariage du duc de Sparte; à Berlin, en 1901, aux fêtes du bicentenaire du couronnement du premier roi de Prusse; à Rome, en 1902, aux fêtes du 25^e anniversaire pontifical de S.S. Léon XIII.

En récompense des longs et éminents services de notre cher Président, le Roi l'avait élevé à la dignité de Ministre d'Etat et lui avait conféré le grade de grand officier de son ordre, ainsi que la médaille commémorative de son règne. M. le Comte de Merode était en outre grand cordon de l'Ordre de Pie IX, décoré de l'Aigle Rouge de Prusse de 1^{re} classe, grand' croix de l'Ordre de l'Etoile de Roumanie, grand commandeur de l'Ordre royal de la maison de Hohenzollern, grand cordon de l'Ordre de Dannebrog, grand cordon de l'Ordre du Sauveur de Grèce, grand cordon de l'Ordre du Soleil Levant, etc.

Nous étions à la veille du 75^e anniversaire de notre indépendance nationale lorsque M. le Comte de Merode-Westerloo fut élu Président du Sénat; son nom rappelant les gloires du pays, il était tout désigné comme chef de l'illustre maison, pour représenter notre assemblée à ces fêtes mémorables où éclata un

patriotisme d'une si ardente sincérité. Et nonobstant la perte cruelle qu'il venait d'éprouver par la mort d'une mère adorée, il mit le devoir avant tout, et rendit au nom du Sénat les hommages à Sa Majesté le Roi.

La maladie le minait déjà ; trois ans après, le fils suivait sa mère et mourut, le 13 juillet 1908, à Lausanne, où il avait espéré voir consolider sa santé ébranlée.

* *

Nous ne pouvons mieux, après cette biographie, empruntée en partie au discours de Mr le Vicomte Simonis au Sénat, esquisser le caractère et l'âme du Comte, de cet homme vaillant et dévoué, qu'en reproduisant les discours éloquents que prononça à la Chambre des Représentants et à ses funérailles son digne compatriote le baron Ch. de Broqueville, député de l'arrondissement de Turnhout. Celui-ci lui consacra les belles pages suivantes :

A la Chambre des Représentants.

« Messieurs, dit l'honorable député de Turnhout, que pourrais-je dire qui soit de nature à accroître le tribut apporté ici des éloges, de la reconnaissance et des regrets ? Je vous demande néanmoins la permission de traduire la douleur d'un arrondissement qui, pendant douze ans, s'honore en donnant à la nation le grand et fidèle serviteur qu'elle pleure avec tant de raison.

Passionnément épris de tout ce qui touchait aux intérêts supérieurs du pays, le comte de Merode-Westerloo réservait à sa chère terre de Campine, son berceau hier, sa tombe demain, les trésors d'un cœur dont rien, pas même son mal mortel, ne parvint à limiter le dévouement.

Ce fût là le secret de cette inlassable activité, trop féconde à tout et à tous, pour ne pas auréoler sa mémoire du plus noble des souvenirs : celui de la reconnaissance.

Il avait du rang, de la fortune, des honneurs, cette conception élevée, la seule vraie : c'est que loin d'ouvrir un droit quelconque au repos, ils constituent, au contraire, la plus lourde des responsabilités et intensifient, sous une forme adéquate, la loi sainte du travail.

Uni par une vieille et profonde amitié à notre si regretté

sénateur, dépositaire de sa pensée, j'ai le devoir d'en témoigner publiquement : il avait depuis longtemps la conviction que l'excès du travail abrègerait pour lui la durée du passage sur la terre et néanmoins il refusa de se reposer.

Du point de vue humain, ce fût une lourde faute, mais quel sujet de gratitude pour ceux qui bénéficièrent plus spécialement du sacrifice et quel rayon de consolation pour nous qui partageons sa foi comme ses grandes espérances !

Puissent les regrets et la reconnaissance de cette Campine, qui fût pour l'illustre défunt le cercle élargi de la famille, apporter quelque consolation aux siens, en ces heures d'une douleur, dont mieux que personne je sais l'immensité ! »

A la mortuaire.

« Je viens au nom de l'Arrondissement de Turnhout, adresser, du fond du cœur, un suprême adieu à l'ami fidèle, au chef aimé, au grand serviteur de toutes les causes qui nous sont chères.

D'autres pouvaient vous dire, mieux que moi, l'étendue de notre souffrance ; nul ne pourrait apporter une plus grande part de son âme dans le tribut d'affectueux hommage que nous offrons à la mémoire de celui qui fût toujours à notre tête, quand il s'agissait de combattre pour Dieu et la Belgique.

En cette heure où le témoignage emprunte à la douleur des choses un caractère particulier de sincérité et de grandeur, il me sera permis de dire ce que fût parmi nous le citoyen d'élite dont la mort atteint la nation entière.

Fils de la tradition, formé et grandi à forte école, Henri de Merode avait fait des préceptes de sa foi la règle de sa vie privée, et la raison d'être de sa vie publique.

Il avait trop le jugement et la passion du vrai pour admettre un instant que l'homme, si haut que le plaça sa naissance, pût envisager celle-ci comme une fin ou un but suprême. Eclairé par la grâce et par la foi, il vit en elle ce que l'âme catholique y voit sans cesse : le grand moyen, le puissant levier par lequel l'infirmité de la terre est élevée jusqu'aux sommets divins.

A notre époque de heurts et de convulsions, ce fut un enseignement vivant et un magique exemple, que celui de cet homme né dans la grandeur, appelé à toutes les jouissances de la vie et passant à côté de ce que le monde appelle les joies, pour

s'astreindre volontairement, à toutes les chaînes, parce qu'il aimait et bénissait en elles la volonté et la voie de Dieu.

Si Henri de Merode goûta de tous les honneurs, j'en témoigne ici, fidèle à une séculaire devise, son cœur de chrétien ne connut qu'une ambition, un idéal : le devoir, l'honneur.

Comment la Campine n'eût-elle pas été heureuse et fière de donner un tel fils à la chose publique.

Il n'entre pas dans le cadre de cet ultime hommage de rémemorer la grande action exercée dans tous les domaines par le comte de Merode-Westerloo, sénateur de Turnhout.

Conseiller de sa province, membre de la Chambre, sénateur, ministre, président du Sénat, ministre d'Etat, sa vie publique comme son nom appartiennent à l'histoire de ce pays. Et j'ai trop conscience de l'insuffisance de ma parole, pour oser évoquer ces grands et patriotiques souvenirs.

Messieurs, quand Dieu voulut donner à l'homme l'empreinte même de la nature divine, il dota son cœur de la bonté.

La bonté ! présent le meilleur fait par les cieux à la terre ! N'est-ce pas là le rayon lumineux qui guida toute la carrière de celui que nous pleurons ?

Les plus hautes charges de l'Etat sont venues effrayer sa modestie ; elles ont pu ajouter des titres nouveaux à ceux accumulés par les siècles sur sa race, mais il est un pouvoir qu'elles n'ont pas, c'est celui de troubler la noble simplicité, la bonté de son cœur.

Il était d'ailleurs de ces êtres d'exception qui, par la noblesse de leur âme, honorent les fonctions qu'ils occupent, bien plus qu'ils n'en reçoivent un lustre nouveau.

Il était bon de cette bonté qui gagnait tous les cœurs en ouvrant le sien si largement ; quand on lui demandait une faveur, c'était lui qui paraissait l'obligé ; jamais on ne vit de joie si vraie, si vive que celle qu'il éprouvait à faire plaisir.

Mais, la chose frappante et qui est bien la caractéristique de la loyauté et de la profondeur des convictions, lui, si doux, si conciliant, devenait inébranlable comme le roc, dès l'instant où ses principes religieux et politiques lui semblaient mis en question. On sentait alors vibrer en lui le preux et fier champion des grandes causes, le soldat qui ne connaît que Dieu et son droit.

Messieurs, il y a 16 ans, sur la tombe d'un de Merode, un homme d'Etat disait : quand un de Merode meurt, il y quelque chose de brisé dans l'âme belge.

Cette parole était vraie hier, elle l'est plus encore aujourd'hui ; elle demeurera la vérité demain ; chez les de Merode, les pères sont l'enseignement des fils, et l'honneur de ceux-ci est de ne jamais renier ceux-là. C'est la fidélité à la question ancestrale, c'est l'éclat des services rendus, ce sont les œuvres de charité accomplies, c'est toute une glorieuse vie enfin, mise au service de tout et de tous, qu'au pied de ce cercueil, les fils de la Campine honorent d'une âme reconnaissante, mais d'un cœur brisé.

Henri de Merode passa au milieu de nous en travaillant, en luttant et par dessus tout, en aimant.

Que le Maître si bien servi donne la paix et le bonheur sans fin à celui qui sur la terre fût, aux humbles comme aux grands, un ange de paix et de bonheur. »

* *

Terminons ce souvenir par quelques détails historiques sur l'illustre maison de Merode.

Le nom de Merode (1) est d'origine allemande. Il s'écrit donc sans accent. Les anciens généalogistes ont fait descendre cette maison d'un prince d'Aragon, mais cela est contraire à la vérité, une légende qui repose simplement sur une ressemblance des armoiries : les rois d'Aragon portaient cinq pals de gueules, sur champ d'or, les Merode en portent quatre.

Le premier aïeul cité par les documents officiels est un Werner « de Re », né vers 1200 et mort en 1275. Il était bourgeois noble de la ville de Cologne et joua un rôle très impor-

(1) Ces détails sont presque tous tirés de : 1. de Stein d'Altenstein. Annuaire de la noblesse de Belgique. Bruxelles, 1847 ; t. I, p. 240-246. — N. J. vander Heyden. Nobiliaire de Belgique. Anvers, 1853 ; t. I, p. 289-296. — J. Th. de Raadt. Sceaux armoriés des Pays-Bas et des pays avoisinants. Bruxelles, 1899 ; t. II, p. 465-471. — Voir encore sur cette famille : Comte de Merode-Westerloo. Souvenirs. Paris-Bruxelles, 1864. Comte de Merode-Westerloo. Mémoires du feld-maréchal comte de Merode-Westerloo. Bruxelles, 1840. — E. Richardson, Geschichte der Familie Mérode. Prag, 1877-81. — Notice sur la maison de Mérode. Bruxelles, 1845. — T. R. Een woord over het geslacht Merode ; ds : Kempisch Museum, 1891. — Les seigneurs de Westerloo : seigneurie de Merode ; ds : Messenger des sciences historiques, 1879, 1881, 1890. — Famille de Mérode ; ds : Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, 1843, 1844, 1847, 1851, 1856, 1865, 1871, 1873.

tant. Le nom de Merode est le résultat d'une contraction de « vanme Rode (Royde) », etc., qui a donné : « van me Rode », puis *van*, et, enfin, *de* Merode. Il est emprunté au château de « Rode », devenu Merode, près de Duren, lequel, relevant d'abord de l'Empire, puis des margraves et ducs de Juliers, fut érigé, avec ses terres, successivement en baronnie et en comté.

La maison de Merode était déjà puissante au XIII^e siècle, alors qu'elle s'alliait aux maisons de Limbourg et d'Oldenbourg.

Mise au XIII^e siècle au rang des comtes du Saint-Empire, elle eût voix aux Diètes souveraines dans le Collège des comtes de la Westphalie.

Un Walter de Merode a son épitaphe comme cardinal dans l'église Saint-Pierre, à Rome, où il mourut en 1300.

En 1460, mourut, à Stavelot, Henri de Mérode prince-abbé de Stavelot.

Renaud de Merode, seigneur de Blatten et de Troidzheim, échanson héréditaire du duché de Juliers et gouverneur de Duren, périt en 1514 durant le siège que cette ville soutint contre l'armée de Charles-Quint.

Un Richard de Merode, mort en 1549, fut bourgmestre de Liège.

Richard de Merode, seigneur de Frentzen, mort en 1577, fils aîné d'un baron de Frentzen qui était *seigneur de Châtelineau*, bretteur émérite, est resté fameux par une querelle qu'il eut, à Lierre, avec un seigneur espagnol, don Rodrigue de Bénavides, et qu'il vida à Mantoue dans un combat en champ clos retentissant. Il avait fait partie d'un quadrille équestre qui jouta sous les yeux du futur souverain, lors des fêtes données à BINCHE, le 30 août 1549, par la gouvernante Marie de Hongrie, à l'occasion du voyage de l'infant Philippe des Pays Bas, plus tard roi d'Espagne. Lors des événements qui survinrent plus tard dans les Pays-Bas (Troubles du XVI^e siècle), Richard de Merode se trouva dans le parti des Espagnols, tandis que les autres membres de la famille de Merode étaient du parti opposé.

C'est ainsi que Bernard de Merode, plus connu sous le nom de Waroux, fils de Richard de Merode, bourgmestre de Liège, fut un des membres les plus en vue de la fameuse confédération des nobles formée contre l'Espagne. Il joua un rôle considérable

dans la Révolution du XVI^e siècle. Il mourut vers 1590 à Cologne.

Un autre de Merode, Jean, mort en 1601, donna asile, dans son château de Westerloo, à la veuve, Sabine de Bavière, et aux onze enfants du comte d'Egmont, lorsque celui-ci fut décapité.

Jean de Merode, de la ligne de Waroux, fut l'un des généraux de la ligue catholique à l'époque de la guerre de trente ans. Placé à la tête de l'armée impériale, il fut tué à la bataille de Hameln en 1633.

Un autre, Jean de Merode, baron de Petersheim, capitaine de cuirassiers au service de l'empereur, périt à la bataille de Prague en 1620. Il était le petit-fils de ce Jean de Merode qui donna asile à la veuve du comte d'Egmont.

Son frère, Philippe, commanda, dans l'armée autrichienne, une de ces compagnies wallonnes que le célèbre homme de guerre Wallenstein préférerait à toutes ses autres troupes. Son comté de Westerloo fut élevé au rang de marquisat par le roi d'Espagne Philippe IV.

Charles-Florent, comte de Merode, marquis de Trelon, entra en 1709 au service de Louis XIV en qualité de lieutenant général, et sa femme, Dona Garcia de Salcedo, fut dame du palais de la reine Maria Leczinska.

Jean III Philippe-Eugène comte de Merode, marquis de Westerloo, mort en 1732, fut feld maréchal des armées impériales, capitaine des trabans, vicomte héréditaire de Cologne, etc. Il eut une vie fort mouvementée pleine de batailles et d'épreuves. Il a laissé de curieux mémoires.

Son petit-fils, Charles, diplomate, homme d'Etat, sénateur sous le premier Empire (français), etc., réunit par son alliance avec Marie d'Ongnies de Mastaing, princesse de Grimberghe, héritière par sa mère de la ligne des comtes de Merode-Deynze, les biens des deux principales branches de la maison de Merode. Les représentants actuels du nom proviennent de cette union. Il fût, quand la Belgique, détachée de la France, se trouva réunie à la Hollande, grand-maréchal de la cour du roi Guillaume. Mais il rompit plus tard avec lui. Et quand survint l'accord des catholiques et des libéraux belges pour obtenir le redressement des griefs nationaux, il prit place dans les rangs de l'Union. Il mourut peu après (1829).

L'un des fils de ce dernier, fut le comte Félix de Merode homme d'Etat et écrivain, un des fondateurs les plus en vue de l'Indépendance nationale. Il fut membre du Gouvernement provisoire, membre du Congrès, membre de la délégation qui alla à Londres offrir la couronne au futur Léopold I^{er}, député de Nivelles, ministre d'Etat, etc. Il joua un grand rôle politique. Il aimait les arts. Ses goûts archéologiques s'inspiraient d'un jugement éclairé sur les monuments religieux ou artistiques des siècles passés. Il mourut le 7 février 1857 à Rixensart. On lui fit des funérailles nationales.

Un frère de Felix fut le vaillant Frédéric de Merode, mort le 23 octobre 1830 au soir, au combat que les patriotes belges, qu'il commandait, soutinrent, à Berchem lez-Anvers, contre les troupes hollandaises.

Un troisième frère de Felix, fut Werner de Merode, qui fut également membre du Congrès, puis représenta, jusqu'à sa mort arrivée en 1840, l'arrondissement de Louvain à la Chambre.

Enfin le quatrième frère de Félix (et l'ainé des fils de Charles de Merode) fut, en 1831, nommé sénateur par cinq districts différents. Il fut chargé de missions diplomatiques par le roi Léopold I^{er}. Il ne demeura que peu de temps sénateur.

Le fils de ce dernier fut Charles-Antoine-Ghislain, sénateur pour Turnhout, et qui mourut en 1892 président du Sénat.

Il eut lui-même pour fils, Henri de Merode, dont nous nous occupons en ce mémoire.

Félix de Mérode eut pour fils Xavier de Merode, d'abord officier, puis prêtre, archevêque de Métile, *in partibus*, et ministre de la guerre de Pie IX, fameux par son esprit presque autant que par les services qu'il rendit au Saint-Siège.

Dès le XIV^e siècle, la famille possédait de grands biens en Belgique, par le mariage du baron Richard avec Marguerite de Wesemael, comtesse d'Oolen, dame de Anabeek, Hulshout, etc. Son fils, du même nom, épousa une autre riche héritière, Béatrice de Petersheim, dame de cette terre, de Rummen, Leefdael, etc.

Du chef de la seigneurie de Wesemael, les Merode étaient maréchaux, et du chef d'Everberg, grands veneurs du duché de Brabant. Successivement, ils acquirent les terres de Westerloo, Duffel, Gheel et un grand nombre d'autres seigneuries

dans notre pays, et furent créés : barons de Petersheim et du Saint-Empire, par confirmation (1473), marquis de Westerloo (1626), grands d'Espagne de 1^{re} classe (1709), comtes du Saint-Empire (1712), princes de Rubempré (1823), princes de Grimberghe (1842), etc.

Les titres de prince de Rubempré et de Grimberghe et de marquis de Westerloo sont réservés au chef de la famille. Le fils aîné de celui-ci porte le titre de prince de Rubempré ; il écartèle ses armes de cette dernière famille.

Les armes de de Merode sont : d'or à quatre pals de gueules à la bordure engrêlée d'azur ; l'écu couvert d'une couronne à cinq fleurons, surmontée d'un casque d'or, taré de front. — **Cimier** : l'écu des armes accosté d'un vol éployé, dont un demi vol est de gueules et l'autre d'or.

Supports : deux griffons d'or, ayant chacun l'une des deux ailes de gueules et tenant des étendards, armoriés à dextre aux armes d'Aragon (?) ou de Merode sans brisure et à senestre aux émaux de l'écu. Le tout placé sur un manteau de gueules fourré d'hermine et couvert de la couronne à cinq fleurons.

Le prince de Rubempré, fils aîné de la maison porte : écartelé, au 1^{er} et 4^{me} quartier de Mérode : au 2^{me} et 3^{me} quartier, d'argent à trois jumelles de gueules, et de Merode en cœur, qui est de Rubempré. L'écu sommé de la couronne à cinq fleurons.

Supports : deux griffons d'or, aux ailes d'or et de gueules, et placé sur un manteau fourré d'hermine, blasonné sur les courtines aux émaux de Rubempré.

Les Merode de Belgique tout en étant branche aînée, continuent à briser leurs armoiries d'une bordure engrêlée, qui n'a plus sa raison d'être.

C'est encore par erreur que leur cimier est blasonné — officiellement — d'une chauve-souris. C'est un dragon. Les sceaux médiévaux sont concluants à ce sujet.

Devise : Plus d'honneur que d'honneurs.

J. E. J.